



World Justice  
Project

# RAPPORT SUR LE SÉNÉGAL

Préparé par World Justice Project

10-12 MARS 2015



## THE WORLD JUSTICE PROJECT

**Conseil d'administration** : Sheikha Abdulla Al-Misnad, Emil Constantinescu, William C. Hubbard, Suet-Fern Lee, Mondli Makhanya, William H. Neukom, Ellen Gracie Northfleet, James R. Silkenat.

**Membres**: William C. Hubbard, *Président du conseil d'administration*; William H. Neukom, *Fondateur et PDG*; Deborah Enix-Ross, *Vice-présidente*; Suzanne E. Gilbert, *Vice-présidente*; James R. Silkenat, *Directeur et Vice-président*; Lawrence B. Bailey, *Trésorier*; Gerold W. Libby, *Conseiller général et Secrétaire*.

**Directeur exécutif**: Juan Carlos Botero

**Directeur de recherche principal**: Alejandro Ponce.

Ce rapport a été rendu possible grâce au soutien généreux apporté par:



## Table des matières

Ce document a été rédigé par le World Justice Project. Il est basé sur le rapport du World Justice Project, Indice de la primauté de la loi 2014. Il comprend les parties suivantes:

- [4](#)      **Synthèse:** Une présentation de l'indice de la primauté de la loi et du World Justice Project
  
- [6](#)      **Cadre conceptuel:** Les concepts mesurés par l'indice de la primauté de la loi
  
- [7](#)      **Méthodologie:** Comment le WJP mesure l'indice de la primauté de la loi
  
- [8](#)      **Classements pour les pays à revenu moyen inférieur:** Le classement des pays à revenu moyen inférieur indexés en 2014, sur la base des scores des facteurs
  
- [9](#)      **Classements pour les pays d'Afrique subsaharienne:** Le classement des pays d'Afrique subsaharienne indexés en 2014, sur la base des scores des facteurs
  
- [10](#)     **Méthode de lecture des profils des pays:** L'explication des tableaux et des graphiques présentés dans le profil d'un pays
  
- [11](#)     **Profil du Sénégal**
  
- [12](#)     **Vision plus détaillée : Une analyse des scores du Sénégal**

## Synthèse

Le rapport du Sénégal présente les résultats de l'Indice de la primauté de la loi du WJP en 2014, et met en relief plusieurs points ainsi que les tendances qui se dégagent des enquêtes effectués auprès de la population générale sénégalaise en 2014 et 2015 dans les villes de Dakar, Thiés et Saint-Louis.

L'Indice de la primauté de la loi du WJP est un outil d'évaluation quantitatif qui mesure l'expérience de la primauté de la loi que la population ordinaire rencontre dans 99 pays du monde entier. Cet indice offre une vision détaillée sur la portée de l'adhésion d'un pays à la primauté de la loi, dans la pratique. Les scores de l'indice dérivent des perceptions et des expériences telles que rapportées dans des enquêtes auprès des ménages (180 000 questionnaires ont été recueillis à ce jour) et dans des questionnaires auprès d'experts dans le pays.

Cet indice mesure la primauté de la loi à l'aide de 47 indicateurs (cf. le tableau 1) répartis autour de 8 thèmes : contraintes sur les pouvoirs du gouvernement, absence de corruption, gouvernement ouvert, droits fondamentaux, ordre et sécurité, applications des règlements, justice civile et justice criminelle. Ces facteurs, qui découlent des quatre principes universels du WJP, représentent des objectifs ou résultats spécifiques qui sont directement influencés par le degré d'adhésion d'une société donnée à la primauté de la loi : par exemple, la façon dont les représentants du gouvernement sont tenus responsables devant la loi ou si les institutions de l'État protègent effectivement les droits fondamentaux et permettent de rendre justice à la population générale.

Les scores et classements d'un pays sont calculés à partir de plus de cinq cent variables tirées de deux sources d'informations originales, recueillies par le World Justice Project dans chaque pays : (1) une enquête auprès de la population générale (appelé GPP) effectuée par d'importantes sociétés locales et majeures sur un échantillon de 1 000 participants dans les trois villes principales et (2) un questionnaire auprès de participants qualifiés (appelé QRQ) ; ce dernier est composé de questions « fermées » complétées par des spécialistes et des universitaires du pays et experts dans les domaines de la loi commerciale et civile, la justice criminelle, la loi du travail et la santé publique. L'assimilation de ces deux sources de données permet de tirer des renseignements directs et actualisés d'un grand nombre d'individus concernant leurs expériences et perceptions de leur interaction avec le gouvernement, la police et les tribunaux, de même que l'ouverture et la responsabilité de l'État, l'étendue de la corruption et le niveau de criminalité générale auxquels la population générale est exposée. Ces données sont traitées, normalisées sur une échelle de 0 à 1 et rassemblées de leur niveau de variable en un facteur pour chaque pays, puis ramenées à un score global et un classement général, grâce à une cartographie des données et leur poids, qui sont rapportés dans le document *Measuring the Rule of Law (2012)* [*Mesure de la primauté de la loi*]. ([worldjusticeproject.org/publications](http://worldjusticeproject.org/publications))

### Les quatre principes universels de la primauté de la loi

Le WJP utilise une définition de travail de la primauté de la loi basée sur quatre principes universels, dérivés de normes internationalement reconnues. La primauté de la loi est un système dans lequel les quatre principes universels suivant sont respectés:

1.	Le gouvernement, ses représentants officiels et agents, de même que les entités privées et individuelles sont responsables devant la loi.
2.	Les lois sont claires, publiées, stables et justes ; elles sont appliquées équitablement et protègent les droits fondamentaux, notamment la sécurité des personnes et de la propriété.
3.	Le processus par lequel les lois sont promulguées, administrées et appliquées est accessible, équitable et efficace.
4.	La justice est prononcée dans les délais par des représentants compétents, éthiques, indépendants et neutres, qui sont en nombre suffisant, disposent des ressources adéquates et reflètent la composition des communautés qu'ils servent.

Cet indice a été conçu pour inclure plusieurs caractéristiques qui le distinguent des autres, et qui le rendent précieux dans un grand nombre de pays:

- **État de droit en pratique** : Cet indice mesure l'adhésion à l'état en observant le résultat effectif d'une politique (comme par exemple si les gens ont accès aux tribunaux ou si la criminalité est effectivement contrôlée), au lieu de se concentrer sur la loi dans les livres, ou les moyens institutionnels par lesquels une société peut chercher à atteindre le résultat de cette politique.
- **Complet/pluridimensionnel** : Le WJP Indice de la primauté de la loi est le seul outil global permettant d'étudier la primauté de la loi de façon globale
- **Point de vue de la population**: Le WJP Indice de la primauté de la loi place la population au cœur du processus en regardant l'adhésion d'une nation à la primauté de la loi du point de vue des personnes ordinaires, directement affectées par le degré d'adhésion de leur société à la primauté de la loi.
- **Nouvelles données basées sur des expériences véritables**: Cet indice est le seul ensemble complet d'indicateurs de la primauté de la loi, presque exclusivement basé sur des données directes. Les résultats de cet indice sont calculés à partir de l'évaluation des habitants locaux (1 000 participants par pays) et des experts légaux locaux, ce qui assure aux résultats de refléter les conditions vécues par la population, y compris celle des secteurs marginalisés de la société.
- **Compétence culturelle**: Cet indice a été conçu pour être appliqué dans des pays ayant des systèmes politiques, économiques, culturels et sociaux largement variés.

Ces caractéristiques font de cet indice un outil puissant permettant d'identifier les forces et les faiblesses de chaque pays et de servir de référence aux débats politiques, à la fois dans le pays et en dehors, pour faire avancer la primauté de la loi.

## À propos du World Justice Project

Le World Justice Project® (WJP) est une organisation indépendante et pluridisciplinaire travaillant à faire avancer la primauté de la loi (ou « rule of law ») dans le monde entier. Une application effective de la loi permet de limiter la corruption, de combattre la pauvreté et la maladie et protège les populations des injustices, qu'elles soient à petite ou grande échelle. Elle sert de fondation aux communautés de paix, d'opportunité et d'égalité, en catalysant le développement, l'établissement d'un gouvernement responsable et le respect des droits fondamentaux.

Le World Justice Project recrute des citoyens et des dirigeants dans le monde entier, issus de divers secteurs et de professions variées afin de faire progresser la primauté de la loi. À travers ses domaines d'activité, qui se renforcent mutuellement (le programme de recherche et de bourses d'étude, l'indice WJP Indice de la primauté de la loi et l'initiative Engagement), le WJP cherche à faire plus prendre conscience au public de l'importance fondamentale de la primauté de la loi, de stimuler les réformes politiques et de développer des programmes pratiques au niveau communautaire.

Fondé en 2006 par William H. Neukom en tant qu'initiative présidentielle de l'Association du Barreau américain (ABA), et avec le soutien initial de 21 autres partenaires stratégiques, le World Justice Project est passé au statut d'organisation à but non lucratif 501(c)(3) en 2009. Ses bureaux se trouvent à Washington, DC et à Seattle, dans l'État du Washington, aux États-Unis.

## TABLEAU 1 : INDICE DE LA PRIMAUTÉ DE LA LOI DU WORLD JUSTICE PROJECT

Les quatre principes universels inclus dans la notion de primauté de la loi du WJP sont décrits en détail dans les neuf facteurs du WJP Rule of Law Index.



### Facteur 1: Contraintes aux pouvoirs du gouvernement

- 1.2 Les pouvoirs du gouvernement sont effectivement limités par le pouvoir législatif
- 1.3 Les pouvoirs du gouvernement sont effectivement limités par le système judiciaire
- 1.4 Les pouvoirs du gouvernement sont effectivement limités par un processus indépendant d'audit et d'examen
- 1.5 Les représentants du gouvernement sont sanctionnés en cas de délit
- 1.6 Les pouvoirs du gouvernement font l'objet de vérifications non gouvernementales
- 1.7 La transition du pouvoir est légitimée



### Facteur 2: Absence de corruption

- 2.1 Les représentants du gouvernement de la branche exécutive n'utilisent pas leur office public pour leur gain personnel
- 2.2 Les représentants du gouvernement de la branche judiciaire n'utilisent pas leur fonction publique pour leur gain personnel
- 2.3 Les représentants du gouvernement de la police et l'armée n'utilisent pas leur fonction publique pour leur gain personnel
- 2.3 Les représentants du gouvernement de la branche législative n'utilisent pas leur fonction publique pour leur gain personnel



### Facteur 3: Gouvernement ouvert

- 3.1 Les lois sont publiées et accessibles
- 3.2 Les lois sont stables
- 3.3 Droit de pétition au gouvernement et participation publique
- 3.4 Les informations officielles sont disponibles sur demande



### Facteur 4: Droits fondamentaux

- 4.1 Égalité de traitement et absence de discrimination
- 4.2 Le droit à la vie et à la sécurité des personnes est effectivement assuré
- 4.3 Procédure officielle de la loi et des droits de l'accusé
- 4.4 Liberté d'opinion et d'expression effectivement garantie
- 4.5 Liberté de croyance et de religion effectivement garantie
- 4.6 Liberté d'ingérence arbitraire avec une intimité effectivement garantie
- 4.7 Liberté de rassemblement et d'association effectivement garantie
- 4.8 Droits fondamentaux du travail effectivement garantis



### Facteur 5: Ordre et sécurité

- 5.1 La criminalité est efficacement contrôlée
- 5.2 Les conflits civils sont efficacement limités
- 5.3 Les personnes n'ont pas recours à la violence pour résoudre leurs différends personnels



### Facteur 6: Application des règlements

- 6.1 Les règlements gouvernementaux sont effectivement appliqués
- 6.2 Les règlements gouvernementaux sont appliqués et exécutés sans ingérence
- 6.3 Les procédures administratives sont effectuées sans délai déraisonnable
- 6.4 La procédure officielle est respectée dans le domaine administratif
- 6.5 Le gouvernement n'exproprie personne sans compensation adéquate



### Facteur 7: Justice civile

- 7.1 Les personnes ont accès à la justice civile, elle leur est abordable
- 7.2 La justice civile est dépourvue de discrimination
- 7.3 La justice civile est dépourvue de corruption
- 7.4 La justice civile est dépourvue d'ingérence gouvernementale
- 7.5 La justice civile n'est pas soumise à des délais déraisonnables
- 7.6 La justice civile est effectivement appliquée
- 7.7 Les MARCS sont accessibles, impartiaux et efficaces



### Facteur 8: Justice Criminelle

- 8.1 Le système des enquêtes criminelles est efficace
- 8.2 Le système des jugements criminels est efficace et sans trop de délai
- 8.3 Le système correctionnel est efficace pour réduire les comportements criminels
- 8.4 Le système criminel est impartial
- 8.5 Le système criminel est dépourvu de corruption
- 8.6 Le système criminel est dépourvu d'ingérence gouvernementale
- 8.7 Procédure officielle de la loi et des droits des accusés



### Facteur 9: Justice à l'amiable (non-incluse dans les scores ni les classements)<sup>1</sup>

- 9.1 La justice à l'amiable est efficace et sans trop de délai
- 9.2 La justice à l'amiable est impartiale et libre d'ingérence
- 9.3 La justice à l'amiable respecte et protège les droits fondamentaux

<sup>1</sup> au cours des quatre dernières années, d'importants efforts ont été déployés en vue de recueillir des informations sur la justice informelle dans une douzaine de pays. Toutefois, les complexités de ces systèmes et les difficultés que présentent la mesure systématique et comparable de leur équité et leur efficacité de manière systématique et comparable entre les pays rendent ces évaluations extrêmement délicates.

# SCHÉMA DE LA MÉTHODOLOGIE UTILISÉE DANS LE CADRE DE L'INDICE DE LA PRIMAUTÉ DE LA LOI DU WJP

La création du WJP Rule of Law Index peut être résumée en onze étapes:



## Indice de primauté de la loi du WJP : classements des facteurs pour les pays à revenu moyen inférieur

Les classements suivants sont basés sur les résultats des facteurs dans 24 pays à revenu moyen inférieur, indexés en 2014.

### Revenu moyen inférieur

Pays/ territoire	Contraintes sur les pouvoirs du gouvernement	Absence de corruption	Gouvernement ouvert	Droits fondamentaux	Ordre et sécurité	Application des règlements	Justice civile	Justice criminelle
Albanie	12	17	12	5	9	10	8	14
Bangladesh	18	22	20	20	17	22	20	23
Bolivie	22	18	18	17	19	21	24	24
Cameroun	21	24	22	18	18	23	23	21
Côte d'Ivoire	16	10	21	16	20	7	9	10
Égypte	15	5	13	22	13	14	17	8
Salvador	11	6	19	3	15	6	11	19
Géorgie	9	1	5	6	2	1	1	1
Ghana	1	7	3	1	11	4	2	6
Guatemala	10	14	10	9	21	19	21	22
Inde	4	12	2	10	22	16	18	5
Indonésie	2	15	1	11	7	5	12	12
Moldavie	17	19	11	13	6	15	14	17
Mongolie	7	11	23	4	5	12	4	3
Maroc	6	9	6	19	8	3	6	16
Nicaragua	23	13	8	14	16	13	19	15
Nigeria	13	23	15	21	23	17	7	20
Pakistan	14	20	24	23	24	24	22	11
Philippines	5	3	9	12	10	9	16	13
Sénégal	3	4	15	2	14	2	3	7
Sri Lanka	8	2	4	8	12	11	15	2
Ukraine	19	21	7	7	3	18	5	18
Ouzbékistan	24	16	17	24	1	8	10	9
Vietnam	20	8	16	15	4	20	13	4

## Indice e primauté de la loi du WJP : classements des facteurs pour les pays d'Afrique subsaharienne

Les classements suivants sont basés sur les résultats des facteurs observés dans 18 pays de l'Afrique subsaharienne, indexés en 2014.

### Afrique subsaharienne

Pays/ territoire	Contraintes sur les pouvoirs du gouvernement	Absence de corruption	Gouvernement ouvert	Droits fondamentaux	Ordre et sécurité	Application des règlements	Justice civile	Justice criminelle
Botswana	1	1	1	6	1	1	1	1
Burkina Faso	12	4	7	4	5	3	5	9
Cameroun	16	18	14	13	10	16	18	18
Côte d'Ivoire	13	9	13	10	13	6	8	8
Éthiopie	17	5	16	17	8	14	16	4
Ghana	2	6	3	1	3	5	3	6
Kenya	10	16	11	12	9	10	13	14
Liberia	7	13	12	5	17	17	17	15
Madagascar	15	12	5	11	2	11	14	13
Malawi	9	7	10	7	6	9	2	2
Nigeria	11	17	9	15	18	12	7	17
Sénégal	3	3	6	2	7	2	4	7
Sierra Leone	5	11	17	8	15	13	11	16
Afrique du Sud	4	2	2	3	14	4	6	5
Tanzanie	6	10	8	9	16	8	10	3
Ouganda	14	14	15	16	12	15	9	10
Zambie	8	8	4	14	4	7	12	12
Zimbabwe	18	15	18	18	11	18	15	11

# Comment lire le profil d'un pays

Chaque profil de pays présente les scores du pays considéré pour chaque facteur et sous-facteur du WJP Rule of Law Index. Il tire des comparaisons entre les scores du pays considéré et ceux des autres pays indexés ayant des similarités au niveau géographique ou économique. Les

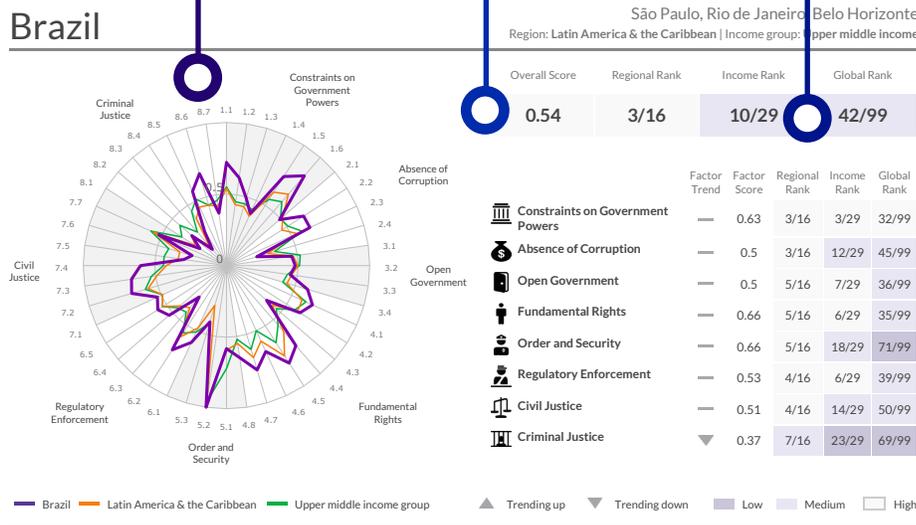
scores sont compris entre 0 et 1, où 1 représente le score le plus élevé (haute adhésion à la primauté de la loi) et 0 le plus bas (faible adhésion à la primauté de la loi). Le profil d'un pays comprend quatre (4) parties, présentées ci-dessous.

**1 Partie 1** Elle présente les scores séparés du pays pour chacun des sous-facteurs qui composent le WJP Rule of Law Index. Chacun des 47 sous-facteurs est représenté par une ligne grise tracée à partir du centre vers le bord du cercle. Le centre du cercle correspond au pire score possible pour chaque sous-facteur (0,00) et le bord extérieur du cercle marque le meilleur score possible pour chaque sous-facteur (1,00).

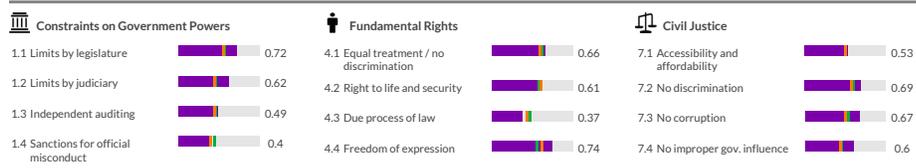
Les scores du pays considéré sont tracés en **violet**. Le score moyen de la région est tracé en **orange**. Le score moyen du groupe économique du pays est tracé en **vert**.

**2 Partie 2** Elle présente le score global du pays pour la primauté de la loi, de même que son classement général dans le monde et la région. Le score global de la primauté de la loi est calculé en faisant la moyenne des huit facteurs détaillés dans le tableau du paragraphe 3.

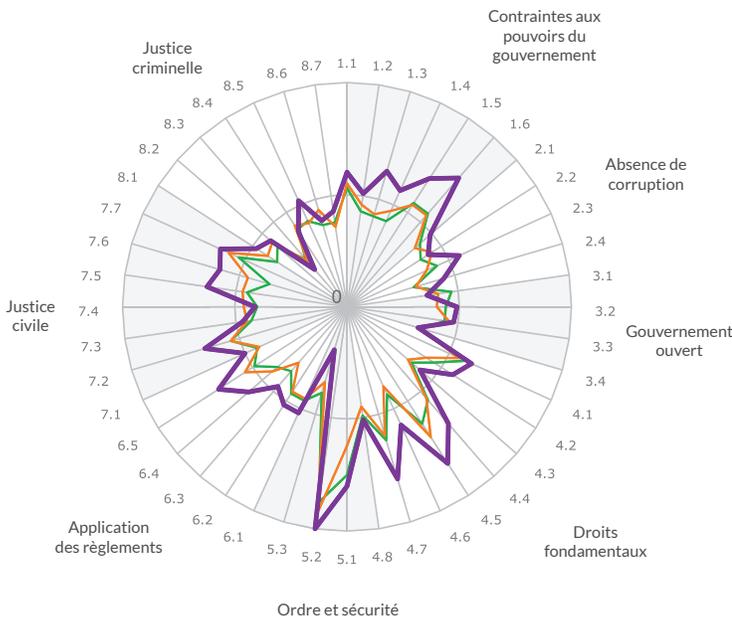
**3 Partie 3** Elle présente les scores du facteur pour le pays considéré, de même que son classement général, dans la région et le groupe économique. La distribution des scores pour le classement général, le classement régional et le classement de revenu est divisée en trois niveaux : haut, moyen et bas.



Elle donne aussi des flèches vers le haut et le bas pour montrer si la primauté de la loi d'un pays a changé au cours de l'année écoulée. Des informations complémentaires sur les procédures statistiques pour générer ces flèches sont disponibles au paragraphe Méthodologie du WJP Rule of Law Index.



**4 Partie 4** Elle présente les scores séparés des sous-facteurs étayant chacun des facteurs présentés dans la partie 3. Le score du pays considéré est représenté par un bâton violet avec une valeur au bout du bâton. Le score moyen de la région du pays est représenté par une ligne orange. Le score moyen du groupe économique du pays est représenté par une ligne verte. Chaque score de sous-facteur est normalisé entre 0 et 1, où 1 est le plus haut score possible et 0 le plus bas.



Score global	Classement régional	Classement en revenu	Classement général
0.54	4/18	3/24	43/99

	Tendance du facteur	Score du facteur	Classement Régional	Classement en	Classement général
Contraintes aux pouvoirs du gouvernement	▲	0.63	3/18	3/24	33/99
Absence de corruption	—	0.48	3/18	4/24	48/99
Gouvernement ouvert	—	0.42	6/18	14/24	70/99
Droits fondamentaux	—	0.63	2/18	2/24	39/99
Ordre et sécurité	—	0.67	7/18	14/24	69/99
Application des règlements	—	0.55	2/18	2/24	33/99
Justice civile	—	0.55	4/18	3/24	39/99
Justice criminelle	▼	0.42	7/18	7/24	54/99

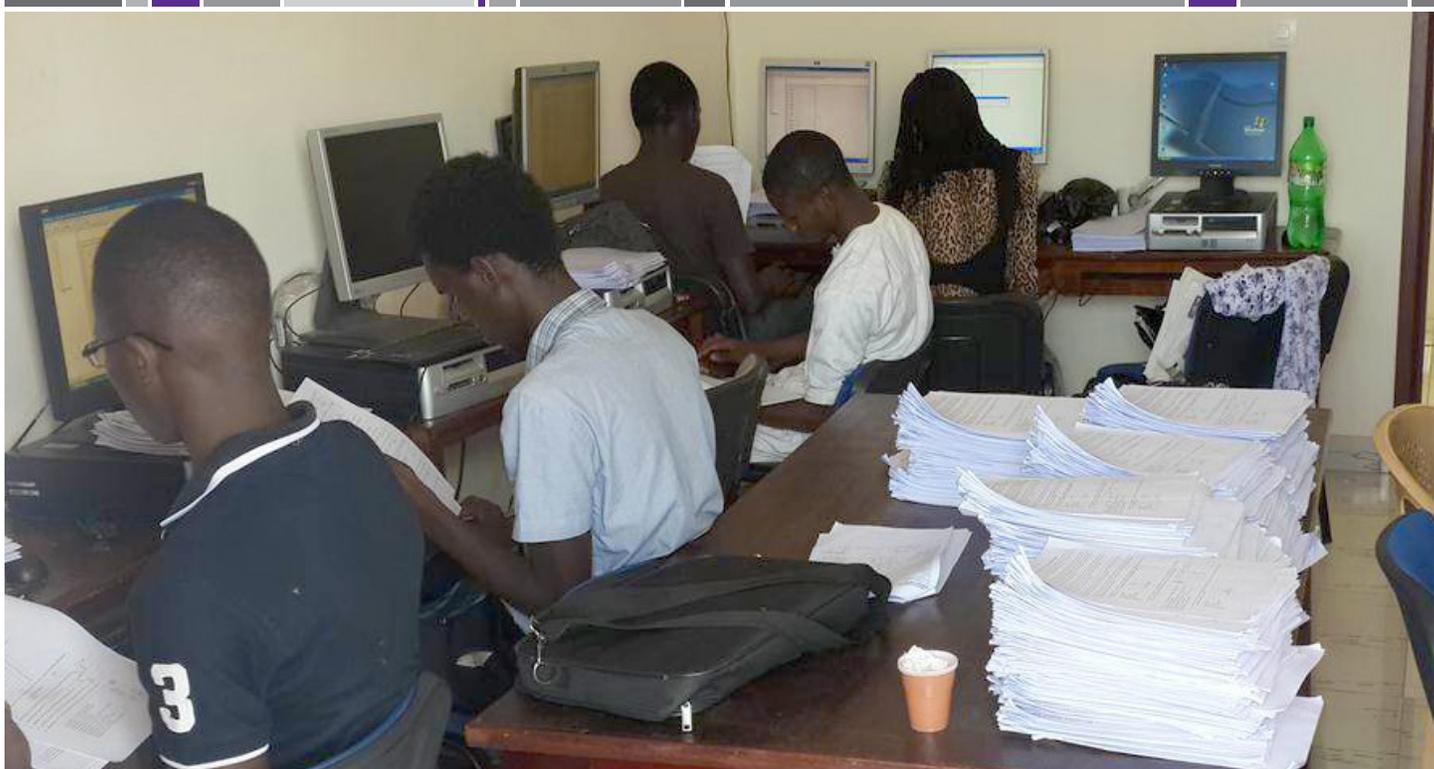
■ Sénégal 
 ■ Afrique subsaharienne 
 ■ Groupe à revenu moyen inférieur 
 ▲ En hausse 
 ▼ En baisse 
  Faible 
  Moye 
  Élevé

<p> <b>Contraintes aux pouvoirs du gouvernement</b></p> <p>1.1 Limites par le pouvoir législatif <span style="display: inline-block; width: 100px; height: 10px; background: linear-gradient(to right, purple, orange, green, grey);"></span> 0.6</p> <p>1.2 Limites par le système judiciaire <span style="display: inline-block; width: 100px; height: 10px; background: linear-gradient(to right, purple, orange, green, grey);"></span> 0.51</p> <p>1.3 Audit indépendant <span style="display: inline-block; width: 100px; height: 10px; background: linear-gradient(to right, purple, orange, green, grey);"></span> 0.63</p> <p>1.4 Sanctions des mauvaises conduites officielles <span style="display: inline-block; width: 100px; height: 10px; background: linear-gradient(to right, purple, orange, green, grey);"></span> 0.57</p> <p>1.5 Vérifications non gouvernementales <span style="display: inline-block; width: 100px; height: 10px; background: linear-gradient(to right, purple, orange, green, grey);"></span> 0.68</p> <p>1.6 Transition légale du pouvoir <span style="display: inline-block; width: 100px; height: 10px; background: linear-gradient(to right, purple, orange, green, grey);"></span> 0.76</p>	<p> <b>Droits fondamentaux</b></p> <p>4.1 Traitement égal sans discrimination <span style="display: inline-block; width: 100px; height: 10px; background: linear-gradient(to right, purple, orange, green, grey);"></span> 0.61</p> <p>4.2 Droits à la vie et à la sécurité <span style="display: inline-block; width: 100px; height: 10px; background: linear-gradient(to right, purple, orange, green, grey);"></span> 0.56</p> <p>4.3 Procédure officielle de la loi <span style="display: inline-block; width: 100px; height: 10px; background: linear-gradient(to right, purple, orange, green, grey);"></span> 0.43</p> <p>4.4 Liberté d'expression <span style="display: inline-block; width: 100px; height: 10px; background: linear-gradient(to right, purple, orange, green, grey);"></span> 0.69</p> <p>4.5 Liberté de religion <span style="display: inline-block; width: 100px; height: 10px; background: linear-gradient(to right, purple, orange, green, grey);"></span> 0.83</p> <p>4.6 Droit à l'intimité <span style="display: inline-block; width: 100px; height: 10px; background: linear-gradient(to right, purple, orange, green, grey);"></span> 0.58</p> <p>4.7 Liberté d'association <span style="display: inline-block; width: 100px; height: 10px; background: linear-gradient(to right, purple, orange, green, grey);"></span> 0.8</p> <p>4.8 Droits du travail <span style="display: inline-block; width: 100px; height: 10px; background: linear-gradient(to right, purple, orange, green, grey);"></span> 0.51</p>	<p> <b>Justice civile</b></p> <p>7.1 Système accessible et abordable <span style="display: inline-block; width: 100px; height: 10px; background: linear-gradient(to right, purple, orange, green, grey);"></span> 0.5</p> <p>7.2 Aucune discrimination <span style="display: inline-block; width: 100px; height: 10px; background: linear-gradient(to right, purple, orange, green, grey);"></span> 0.66</p> <p>7.3 Aucune corruption <span style="display: inline-block; width: 100px; height: 10px; background: linear-gradient(to right, purple, orange, green, grey);"></span> 0.47</p> <p>7.4 Aucune ingérence du gouvernement <span style="display: inline-block; width: 100px; height: 10px; background: linear-gradient(to right, purple, orange, green, grey);"></span> 0.41</p> <p>7.5 Aucun délai déraisonnable <span style="display: inline-block; width: 100px; height: 10px; background: linear-gradient(to right, purple, orange, green, grey);"></span> 0.63</p> <p>7.6 Application effective <span style="display: inline-block; width: 100px; height: 10px; background: linear-gradient(to right, purple, orange, green, grey);"></span> 0.59</p> <p>7.7 MARC impartiaux et effectifs <span style="display: inline-block; width: 100px; height: 10px; background: linear-gradient(to right, purple, orange, green, grey);"></span> 0.62</p>
<p> <b>Absence de corruption</b></p> <p>2.1 Aucune corruption dans la branche exécutive <span style="display: inline-block; width: 100px; height: 10px; background: linear-gradient(to right, purple, orange, green, grey);"></span> 0.49</p> <p>2.2 Aucune corruption dans le système judiciaire <span style="display: inline-block; width: 100px; height: 10px; background: linear-gradient(to right, purple, orange, green, grey);"></span> 0.43</p> <p>2.3 Aucune corruption dans l'Armée et police <span style="display: inline-block; width: 100px; height: 10px; background: linear-gradient(to right, purple, orange, green, grey);"></span> 0.55</p> <p>2.4 Aucune corruption dans le pouvoir législatif <span style="display: inline-block; width: 100px; height: 10px; background: linear-gradient(to right, purple, orange, green, grey);"></span> 0.45</p>	<p> <b>Ordre et sécurité</b></p> <p>5.1 Absence de crime <span style="display: inline-block; width: 100px; height: 10px; background: linear-gradient(to right, purple, orange, green, grey);"></span> 0.8</p> <p>5.2 Absence de conflit civil <span style="display: inline-block; width: 100px; height: 10px; background: linear-gradient(to right, purple, orange, green, grey);"></span> 1</p> <p>5.3 Absence de châtiment violent <span style="display: inline-block; width: 100px; height: 10px; background: linear-gradient(to right, purple, orange, green, grey);"></span> 0.2</p>	<p> <b>Justice criminelle</b></p> <p>8.1 Enquêtes efficaces <span style="display: inline-block; width: 100px; height: 10px; background: linear-gradient(to right, purple, orange, green, grey);"></span> 0.48</p> <p>8.2 Verdict dans les délais et efficace <span style="display: inline-block; width: 100px; height: 10px; background: linear-gradient(to right, purple, orange, green, grey);"></span> 0.45</p> <p>8.3 Système correctionnel efficace <span style="display: inline-block; width: 100px; height: 10px; background: linear-gradient(to right, purple, orange, green, grey);"></span> 0.22</p> <p>8.4 Aucune discrimination <span style="display: inline-block; width: 100px; height: 10px; background: linear-gradient(to right, purple, orange, green, grey);"></span> 0.4</p> <p>8.5 Aucune corruption <span style="display: inline-block; width: 100px; height: 10px; background: linear-gradient(to right, purple, orange, green, grey);"></span> 0.52</p> <p>8.6 Aucune ingérence du gouvernement <span style="display: inline-block; width: 100px; height: 10px; background: linear-gradient(to right, purple, orange, green, grey);"></span> 0.4</p> <p>8.7 Procédure officielle de la loi <span style="display: inline-block; width: 100px; height: 10px; background: linear-gradient(to right, purple, orange, green, grey);"></span> 0.43</p>
<p> <b>Gouvernement ouvert</b></p> <p>3.1 Lois accessibles <span style="display: inline-block; width: 100px; height: 10px; background: linear-gradient(to right, purple, orange, green, grey);"></span> 0.36</p> <p>3.2 Lois stables <span style="display: inline-block; width: 100px; height: 10px; background: linear-gradient(to right, purple, orange, green, grey);"></span> 0.49</p> <p>3.3 Aucune influence inappropriée <span style="display: inline-block; width: 100px; height: 10px; background: linear-gradient(to right, purple, orange, green, grey);"></span> 0.48</p> <p>3.4 Droit à l'information <span style="display: inline-block; width: 100px; height: 10px; background: linear-gradient(to right, purple, orange, green, grey);"></span> 0.33</p>	<p> <b>Application des règlements</b></p> <p>6.1 Application effective des règlements <span style="display: inline-block; width: 100px; height: 10px; background: linear-gradient(to right, purple, orange, green, grey);"></span> 0.52</p> <p>6.2 No improper influence <span style="display: inline-block; width: 100px; height: 10px; background: linear-gradient(to right, purple, orange, green, grey);"></span> 0.52</p> <p>6.3 Aucun délai déraisonnable <span style="display: inline-block; width: 100px; height: 10px; background: linear-gradient(to right, purple, orange, green, grey);"></span> 0.47</p> <p>6.4 Respect de la procédure <span style="display: inline-block; width: 100px; height: 10px; background: linear-gradient(to right, purple, orange, green, grey);"></span> 0.58</p> <p>6.5 Aucune expropriation sans compensation adéquate <span style="display: inline-block; width: 100px; height: 10px; background: linear-gradient(to right, purple, orange, green, grey);"></span> 0.68</p>	

This profile is from the WJP Rule of Law Index 2014.

Complete country profile available at: <http://data.worldjusticeproject.org>

## Vision plus détaillée



*Les questionnaires pour l'Indice de la primauté de la loi du WJP au Sénégal sont saisis dans une base de données pour analyse.*

La partie suivante présente les résultats de l'Indice de la primauté de la loi du WJP au Sénégal avec plus de détails. Deux types de données y sont présentés : tout d'abord les scores et classements groupés extraits de l'Indice de la primauté de la loi du WJP 2014. Ces données permettent une approche comparative des performances du Sénégal, présentées dans le contexte régional et celui des pays ayant le même niveau de revenu. Cette section fournit ensuite des informations à partir des questions de l'enquête réalisée auprès des ménages. Ces dernières proviennent des sondages auprès de la population générale concernant les expériences et perceptions ordinaires des Sénégalais. Les données du sondage de population générale 2015 sont prévues être finalisées et publiées au printemps 2015.

## Facteur 1 : Contraintes aux pouvoirs du gouvernement

Comparé aux autres pays d'Afrique subsaharienne, le Sénégal se classe au 3e rang sur 18 pays dans le domaine des contraintes sur les pouvoirs du gouvernement. Les limites du pouvoir gouvernemental par le système judiciaire et les sanctions pour mauvaises conduites officielles se dégagent comme les deux domaines pouvant être améliorés.

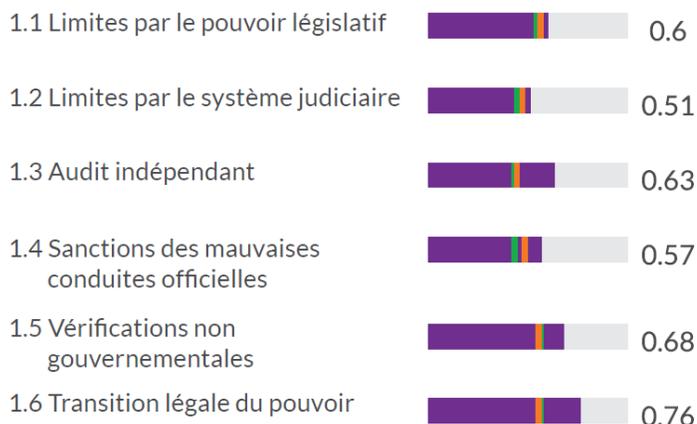
### Perceptions de la responsabilité

Une majorité de Sénégalais (63 %) est convaincue qu'un membre officiel du gouvernement haut placé coupable de détournement de fonds serait jugé et puni.

Facteur 1 : Contraintes aux pouvoirs du gouvernement	Sénégal
Score	.63
Classement général	33/99
Classement dans l'Afrique subsaharienne	3/18
Classement dans le groupe à revenu moyen inférieur	3/24



### Contraintes aux pouvoirs du gouvernement

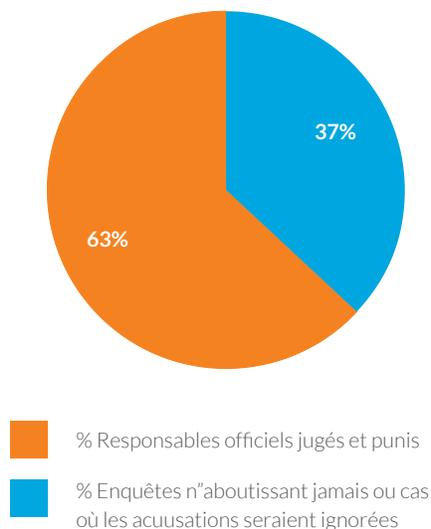


### Perceptions de la responsabilité

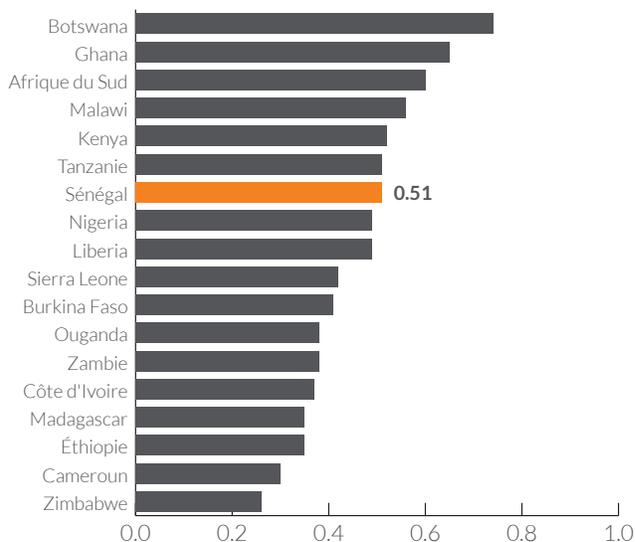
Supposons qu'un membre officiel du gouvernement haut placé détourne des fonds gouvernementaux à des fins personnelles. Supposons aussi que la presse obtienne des informations crédibles pour le prouver et que l'affaire soit publiée. Quelle est l'issue la plus probable ?

WJP Rule of Law Index 2014, score du sous-facteur 1.2 : les pouvoirs du gouvernement sont effectivement limités par le système judiciaire

#### PERCEPTIONS POUR 2015



#### LIMITES PAR LE POUVOIR LÉGISLATIF : SCORE DE L'INDICE (1=MEILLEUR SCORE)



## Facteur 2 : Absence de Corruption

En ce qui concerne la corruption, le Sénégal fait mieux que ses voisins d'Afrique subsaharienne et les pays à revenu moyen inférieur en se plaçant respectivement à la troisième et quatrième place dans ces groupes. Toutefois, la corruption reste un problème au Sénégal. Même si l'expérience de corruption mineure a diminué au cours de la dernière année, la perception de corruption au sein de l'Assemblée nationale et des responsables du gouvernement local a augmenté.

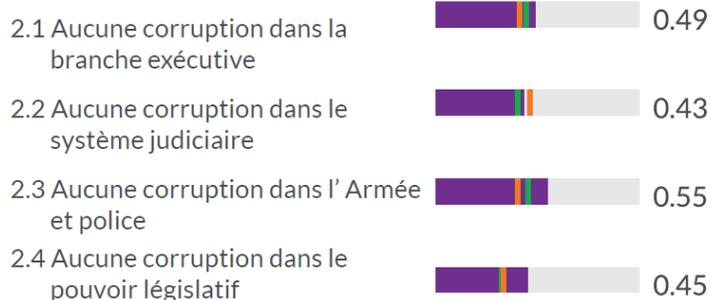
### Dessous-de-table et corruption : Expérience

Le WJP a demandé aux personnes interrogées qui avaient eu contact avec différentes institutions gouvernementales si elles avaient dû payer un dessous-de-table au cours de cette interaction. 6 % des participants arrêtés par la police ont payé un dessous-de-table. Près d'un Sénégalais sur cinq (19 %) a payé un dessous-de-table en déposant une demande pour un permis administratif.

Facteur 2 : Absence de Corruption	Sénégal
Score	.48
Classement général	48/99
Classement dans l'Afrique subsaharienne	3/18
Classement dans le groupe à revenu moyen inférieur	4/24

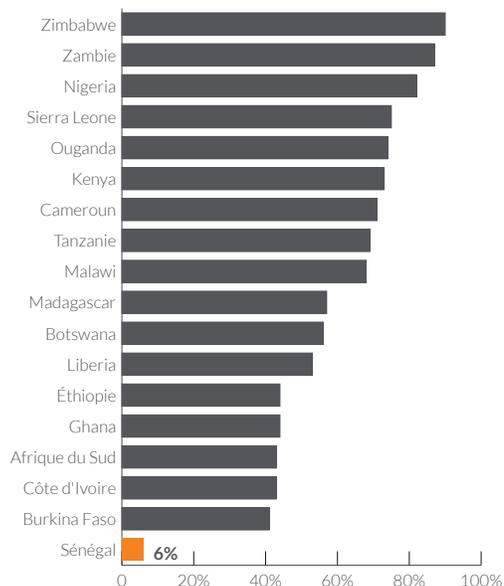


### Absence de corruption

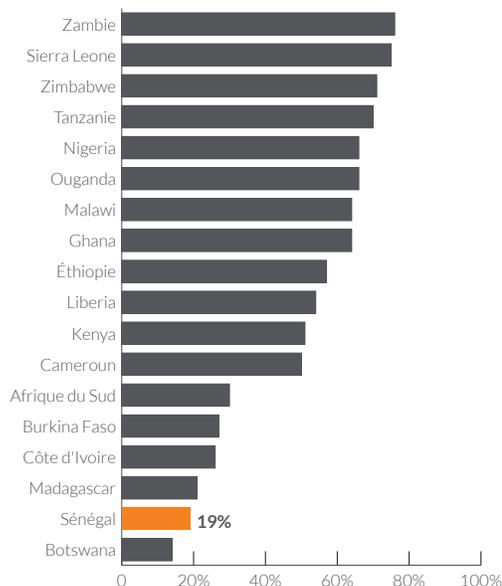


### Dessous-de-table et corruption : Expérience

Au cours des trois dernières années, avez-vous, vous ou un membre de votre foyer, été obligé de verser un pot-de-vin à un officier de police ?



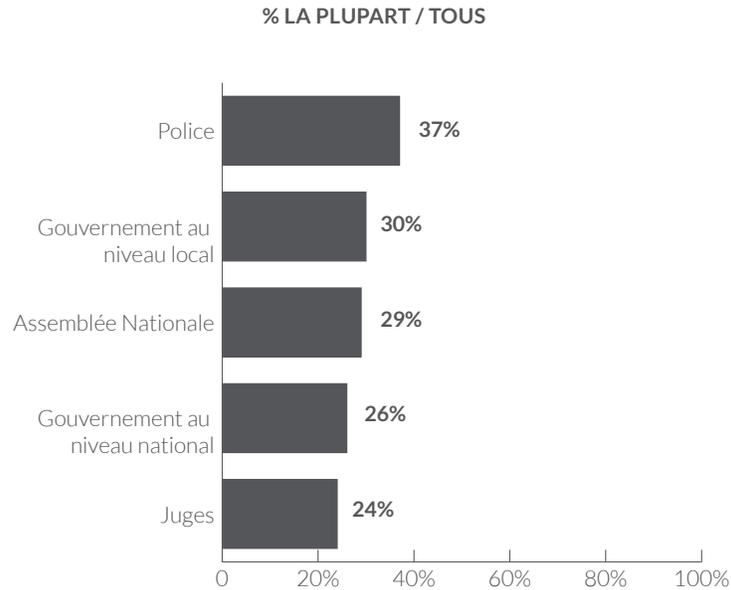
Au cours des trois dernières années, avez-vous, vous ou un membre de votre foyer, été obligé de verser un pot-de-vin afin d'obtenir une autorisation gouvernementale ?



## Dessous-de-table et corruption : Perception

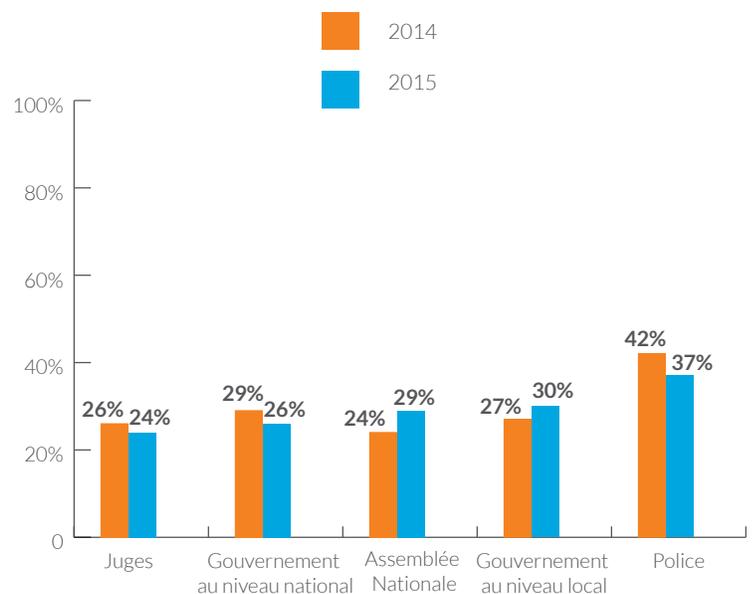
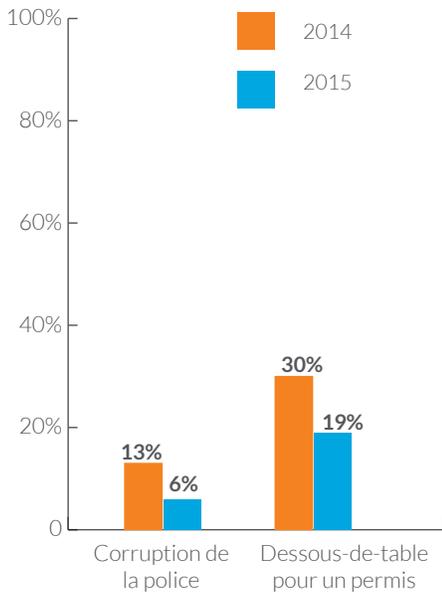
Les policiers et les représentants du gouvernement local sont considérés comme les plus corrompus.

Le WJP a interrogé les participants sur le niveau de corruption dans les institutions gouvernementales. Les Sénégalais pensent que les pourcentages suivants correspondent aux personnes impliquées dans la pratique de la corruption.



## Dessous-de-table et corruption : Évolution sur la durée

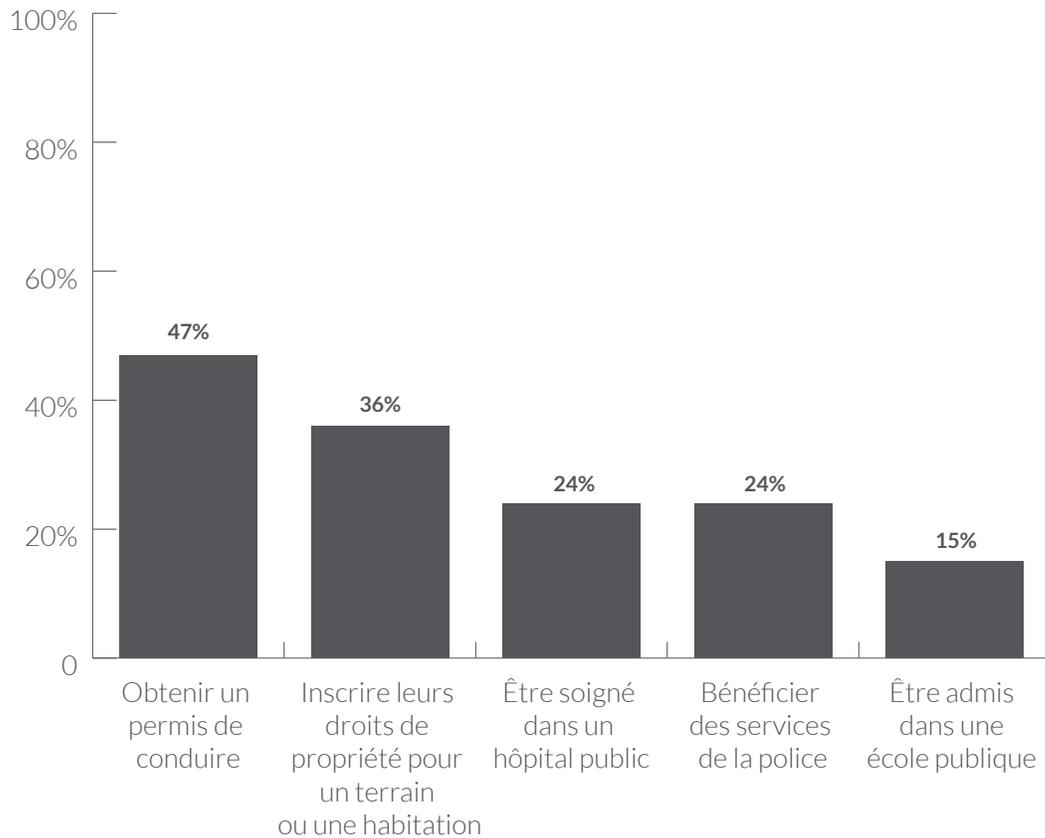
Les cas de corruption mineure ont diminué de 2014 à 2015. La perception de corruption dans les institutions gouvernementales a globalement diminué aussi, de façon général, à l'exception du niveau perçu dans l'Assemblée nationale et des représentants du gouvernement local.



## Dessous-de-table: Perception

47% des Sénégalais pensent que les habitants de leurs quartiers sont obligés de verser un pot-de-vin afin d'obtenir un permis de conduire. Il s'agit du pourcentage le plus élevé pour les procédures qui faisaient l'objet de l'enquête générale sur les populations. Le pourcentage relatif à l'admission à l'école publique est le plus bas avec 15% des personnes sondées qui pensent nécessaire de verser un pot-de-vin pour être admis dans une école publique.

Est-ce que les habitants de votre quartier doivent verser un pot-de-vin, ou bien avoir recours à d'autres formes d'incitation, dans la réalisation des procédures ou actions suivantes ?



### Facteur 3 : Gouvernement ouvert

Dans le domaine de l'ouverture du gouvernement, le Sénégal reçoit des scores moyens et se classe 6e en Afrique subsaharienne et 14e parmi les pays à revenu moyen inférieur. Le Sénégal est classé 70e sur les 99 pays faisant partie de l'indice en 2014.

Facteur 3 : Gouvernement ouvert	Sénégal
Score	.42
Classement général	70/99
Classement dans l'Afrique subsaharienne	6/18
Classement dans le groupe à revenu moyen inférieur	14/24

#### Droit de pétition et de participation : Perception

La grande majorité (86 %) des Sénégalais considèrent qu'ils peuvent se réunir avec les autres et présenter leurs préoccupations au gouvernement, tandis que seulement un tiers (32 %) pensent que le gouvernement consulte bien les responsables traditionnels, civils ou communautaires avant de prendre des décisions.



#### Gouvernement ouvert

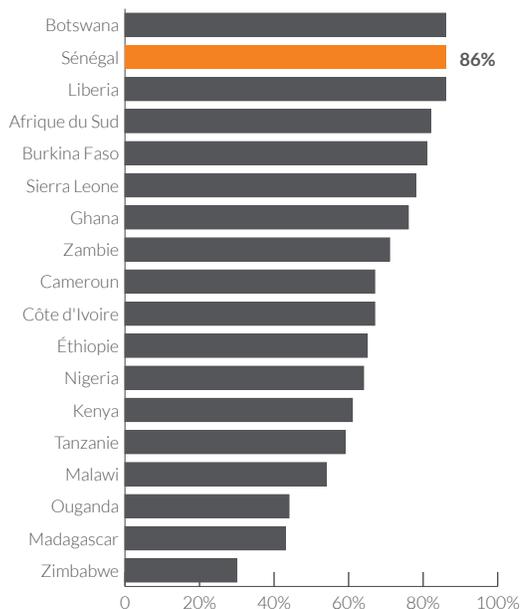


#### Droit de pétition et de participation : Perception

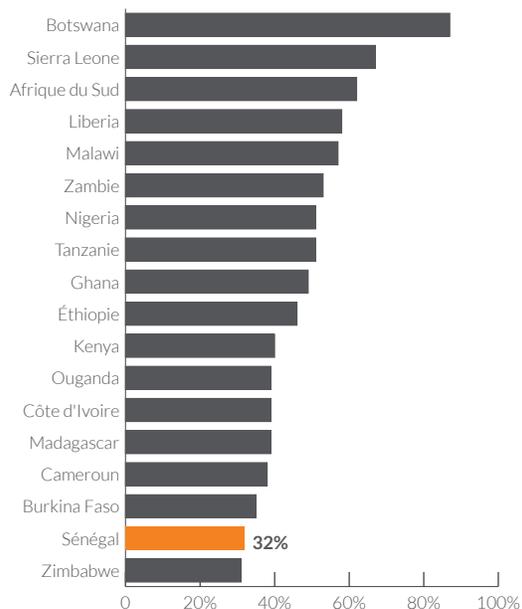
En pratique, les gens de ce quartier peuvent se réunir avec les autres et adresser leurs préoccupations aux représentants du gouvernement local

Veillez nous dire ce que vous pensez des performances de votre gouvernement local dans : la consultation des responsables traditionnels, civils et communautaires avant de prendre des décisions

% D'ACCORD / TOUT À FAIT D'ACCORD



% TRÈS BIEN / PLUTÔT BIEN



Sur la dernière année écoulée, 4 % des Sénégalais ont demandé des informations auprès d'une agence gouvernementale et parmi eux, 61 % ont reçu les informations qu'ils avaient demandées.

Le droit à l'information: Vous trouverez ci-dessous les questions concernant les informations requises par une agence gouvernementale.

Information demandée		Sénégal
Avez-vous demandé d'une manière ou d'une autre une information détenue par une agence gouvernementale	Oui	4%
<b>Information reçu</b>		
Avez-vous reçu l'information demandée ?	Oui	61%
<b>Durée</b>		
Combien de temps environ, cela vous a-t-il pris pour recevoir l'information demandée ?	Moins d'une semaine	55%
	De 1 semaine à 1 mois	36%
	De 1 à 3 mois	5%
	Plus de 3 mois	5%
<b>Qualité</b>		
En ce qui concerne les détails précis de l'information que vous avez demandée, comment décririez-vous l'information qui vous a été fournie ?	Pertinente et complète	91%
	Incomplète, vague, peu claire ou évasive	9%
<b>Satisfaction</b>		
Quelle satisfaction avez-vous vis-à-vis du processus de demande d'information ?	Satisfait ou très satisfait	70%
<b>Corruption</b>		
Avez-vous dû payer un dessous-de-table (ou de l'argent en plus de ce que la loi prévoit) afin d'obtenir cette information ?	Oui	18%

Prévu pour publication en mars 2015, le rapport du WJP sur la transparence gouvernementale vise à mesurer l'ouverture des gouvernements de plus de 100 pays en se basant sur des entretiens réalisés auprès de plus de 100 000 personnes à travers le monde. Les profils accessibles en ligne des pays présenteront les résultats des quatre dimensions de la transparence gouvernementale et permettront aux utilisateurs de comparer les résultats et les classements avec d'autres pays de la même région ou ayant un revenu par habitant équivalent. Le profil de chaque pays intégrera également des données agrégées sur les résultats et classements ainsi qu'une sélection de question individuelles.

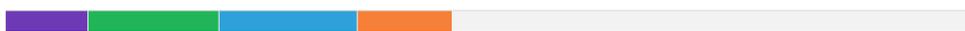


## Sénégal

Afrique sub-saharienne, groupe "niveau de revenu moyen inférieur"

0.46

RESULTATS GENERAUX



Facteur	Résultat	Classement général	Classement régional	Classement selon le revenu
Publication des lois et données gouvernementales	0.34	91	11	19
Droit à l'information	0.54	53	2	9
Droit de pétition et participation citoyenne	0.57	33	8	4
Mécanismes de déposition et traitement des plaintes	0.39	90	14	22

75/102

CLASSEMENT GLOBAL



9/18

CLASSEMENT REGIONAL



17/25

CLASSEMENT PAR REVENU



Sur cette page, les données présentées sont encore une ébauche.  
Les données définitives du rapport sur la transparence gouvernementale du WJP seront publiées en mars 2015.

La première dimension du rapport sur la transparence gouvernementale du WJP mesure si les lois fondamentales et l'information sur les droits légaux sont mises à disposition du public, présentées dans un langage simple et traduites dans toutes les autres langues utilisées par des groupes significatifs de la population. Cette dimension mesure également la qualité et l'accessibilité de l'information publiée par le gouvernement, en version imprimée ou virtuelle (définissant la « transparence active ») ainsi que la mise à disposition du public dans un délai raisonnable des réglementations administratives, projets de loi, décisions de l'administration et de la Haute Cour.



## Publication des lois et données gouvernementales

### Droits juridiques

Le gouvernement informe-t-il les citoyens au sujet de leurs droits ? (% de très bien ou bien)



■ Sénégal	30%
Afrique sub-saharienne	49%
groupe "niveau de revenu moyen inférieur"	48%

### Dépenses

Le gouvernement informe-t-il les citoyens au sujet des dépenses ? (% de très bien ou bien)



■ Sénégal	35%
Afrique sub-saharienne	40%
groupe "niveau de revenu moyen inférieur"	43%

### Qualité

Comment noteriez-vous la qualité de l'information publiée par le gouvernement ? (% très bon ou bon)



■ Sénégal	65%
Afrique sub-saharienne	65%
groupe "niveau de revenu moyen inférieur"	64%

### Quantité

Comment noteriez-vous la quantité de l'information publiée par le gouvernement ? (% très bon ou bon)



■ Sénégal	62%
Afrique sub-saharienne	60%
groupe "niveau de revenu moyen inférieur"	60%

### Accessibilité

Comment noteriez-vous l'accessibilité de l'information publiée par le gouvernement ? (% très bon ou bon)



■ Sénégal	61%
Afrique sub-saharienne	57%
groupe "niveau de revenu moyen inférieur"	56%

### Fiabilité

Comment noteriez-vous la fiabilité de l'information publiée par le gouvernement ? (% très bon ou bon)



■ Sénégal	56%
Afrique sub-saharienne	60%
groupe "niveau de revenu moyen inférieur"	59%



## Publication des lois et données gouvernementales

### Droits juridiques

Le gouvernement informe-t-il les citoyens au sujet de leurs droits ? (% de très bien ou bien)



	Hommes	Femmes
Sénégal	28%	32%
Afrique sub-saharienne	49%	49%
groupe "niveau de revenu moyen inférieur"	47%	49%

### Dépenses

Le gouvernement informe-t-il les citoyens au sujet des dépenses ? (% de très bien ou bien)



	Hommes	Femmes
Sénégal	35%	35%
Afrique sub-saharienne	41%	40%
groupe "niveau de revenu moyen inférieur"	42%	43%

### Qualité

Comment noteriez-vous la qualité de l'information publiée par le gouvernement ? (% très bon ou bon)



	Hommes	Femmes
Sénégal	65%	65%
Afrique sub-saharienne	64%	65%
groupe "niveau de revenu moyen inférieur"	63%	64%

### Quantité

Comment noteriez-vous la quantité de l'information publiée par le gouvernement ? (% très bon ou bon)



	Hommes	Femmes
Sénégal	63%	62%
Afrique sub-saharienne	60%	60%
groupe "niveau de revenu moyen inférieur"	60%	61%

### Accessibilité

Comment noteriez-vous l'accessibilité de l'information publiée par le gouvernement ? (% très bon ou bon)



	Hommes	Femmes
Sénégal	63%	60%
Afrique sub-saharienne	57%	57%
groupe "niveau de revenu moyen inférieur"	56%	56%

### Fiabilité

Comment noteriez-vous la fiabilité de l'information publiée par le gouvernement ? (% très bon ou bon)



	Hommes	Femmes
Sénégal	56%	55%
Afrique sub-saharienne	59%	60%
groupe "niveau de revenu moyen inférieur"	58%	59%

## Publication des lois et données gouvernementales : groupe par niveau de revenu



## Publication des lois et données gouvernementales

### Droits juridiques

Le gouvernement informe-t-il les citoyens au sujet de leurs droits ? (% de très bien ou bien)



	Low income	High income
Sénégal	36%	26%
Afrique sub-saharienne	49%	50%
groupe "niveau de revenu moyen inférieur"	48%	48%

### Dépenses

Le gouvernement informe-t-il les citoyens au sujet des dépenses ? (% de très bien ou bien)



	Low income	High income
Sénégal	44%	24%
Afrique sub-saharienne	41%	40%
groupe "niveau de revenu moyen inférieur"	43%	43%

### Qualité

Comment noteriez-vous la qualité de l'information publiée par le gouvernement ? (% très bon ou bon)



	Low income	High income
Sénégal	62%	72%
Afrique sub-saharienne	65%	66%
groupe "niveau de revenu moyen inférieur"	63%	65%

### Quantité

Comment noteriez-vous la quantité de l'information publiée par le gouvernement ? (% très bon ou bon)



	Low income	High income
Sénégal	58%	68%
Afrique sub-saharienne	61%	61%
groupe "niveau de revenu moyen inférieur"	60%	62%

### Accessibilité

Comment noteriez-vous l'accessibilité de l'information publiée par le gouvernement ? (% très bon ou bon)



	Low income	High income
Sénégal	57%	68%
Afrique sub-saharienne	57%	60%
groupe "niveau de revenu moyen inférieur"	56%	58%

### Fiabilité

Comment noteriez-vous la fiabilité de l'information publiée par le gouvernement ? (% très bon ou bon)



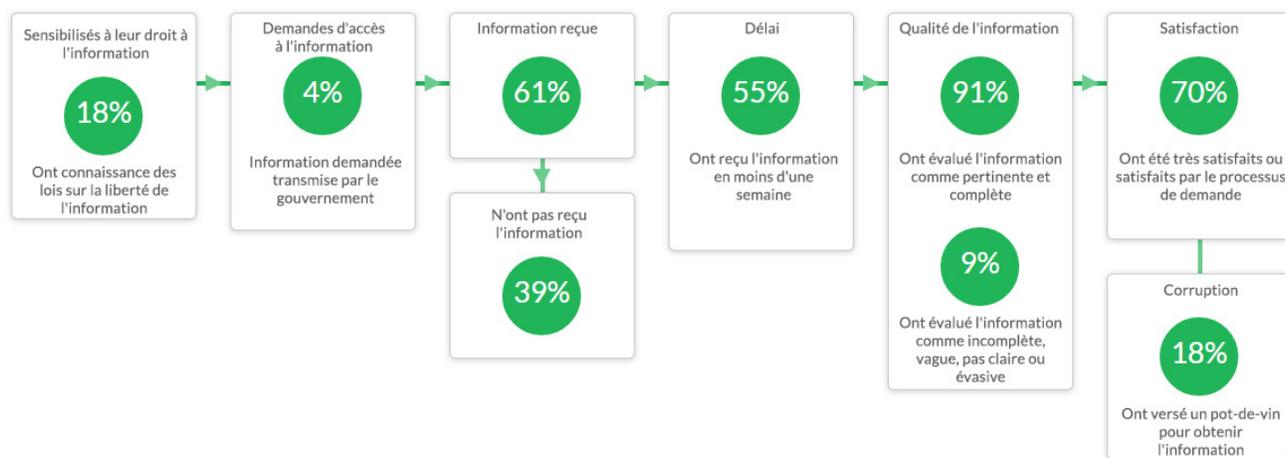
	Low income	High income
Sénégal	52%	62%
Afrique sub-saharienne	60%	60%
groupe "niveau de revenu moyen inférieur"	58%	61%

Sur cette page, les données présentées sont encore une ébauche. Les données définitives du rapport sur la transparence gouvernementale du WJP seront publiées en mars 2015.

La deuxième dimension mesure si les demandes d'accès à l'information détenue par une agence gouvernementale sont accordées (dans l'hypothèse où l'information est publique). Cette dimension mesure également si les requêtes sont accordées dans un délai raisonnable, à un coût raisonnable lui-aussi et sans avoir à verser de pot-de-vin, ainsi que si l'information donnée au final est pertinente et complète. De plus, cette dimension mesure si les populations sont au courant de leur droit à l'information et si des documents importants – comme par exemple les chiffres des budgets gouvernementaux, les rapports du médiateur et l'information relative aux projets de la communauté – sont accessibles au public sur demande.



### Droit à l'information

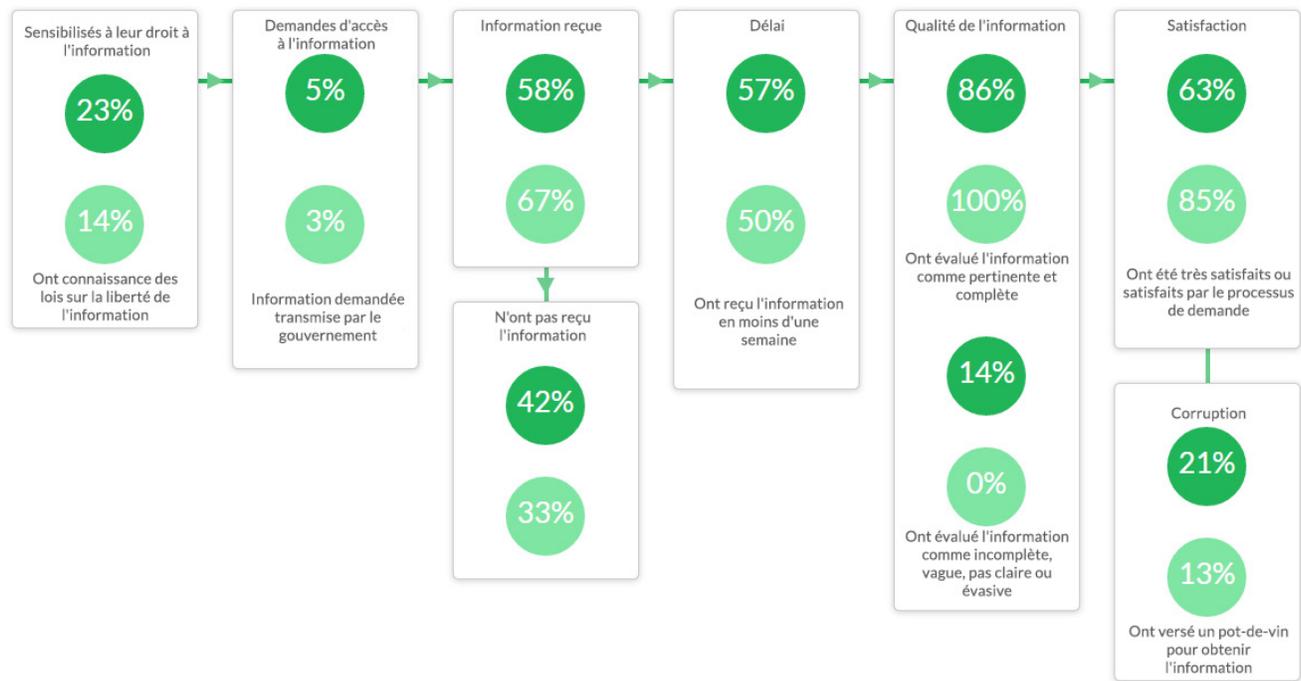


Sur cette page, les données présentées sont encore une ébauche.  
Les données définitives du rapport sur la transparence gouvernementale du WJP seront publiées en mars 2015.



■ Hommes  
■ Femmes

## Droit à l'information

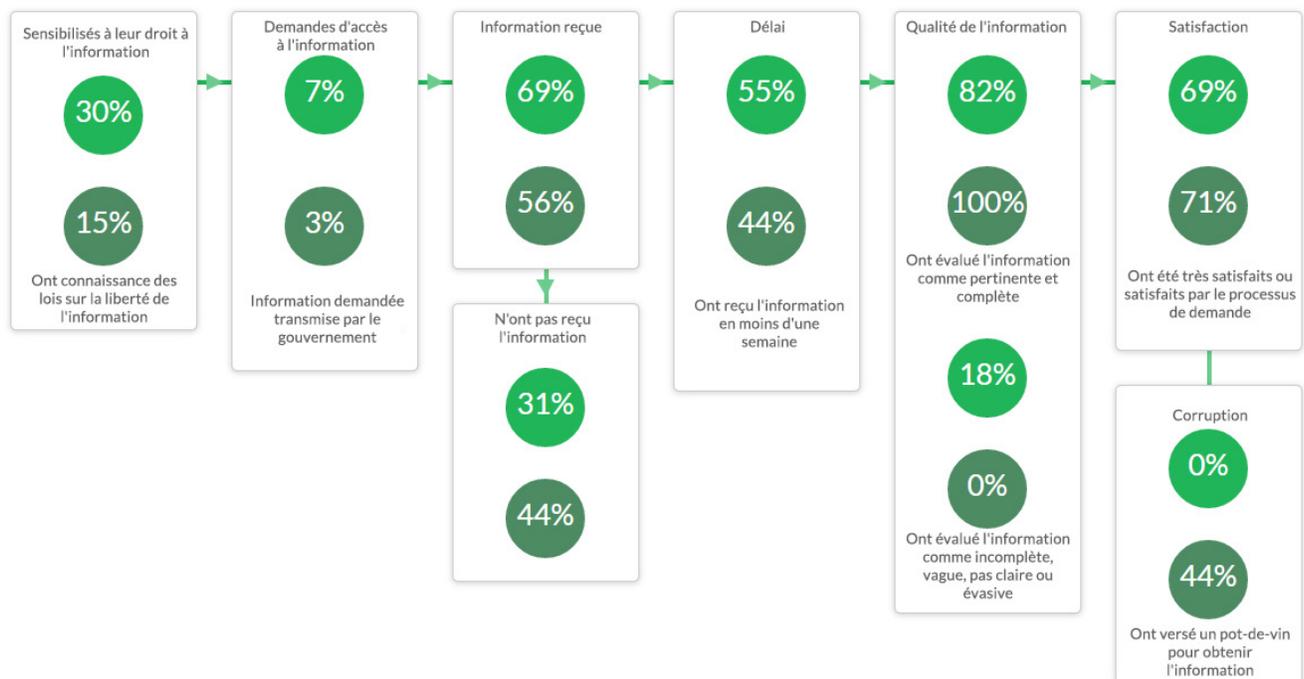


## Droit à l'information : groupe par niveau de revenu



■ High income  
■ Low income

## Droit à l'information



Sur cette page, les données présentées sont encore une ébauche.  
Les données définitives du rapport sur la transparence gouvernementale du WJP seront publiées en mars 2015.

La troisième dimension mesure si les citoyens peuvent en pratique se réunir avec d'autres afin d'échanger leurs points de vues sur les personnalités publiques ou les services publics, et si ils peuvent exprimer leurs idées et inquiétudes auprès d'un (des) fonctionnaire(s) ou membre(s) de la législature. Elle mesure également si les représentants du gouvernement fournissent suffisamment d'information et d'explication au sujet des décisions affectant la communauté et évalue si les citoyens ont la possibilité d'exprimer leurs opinions sur les décisions affectant la communauté.



## Droit de pétition et participation citoyenne

### Parlement

En pratique, les habitants de votre quartier peuvent exprimer leurs inquiétudes auprès des membres du Parlement (% tout à fait d'accord ou d'accord)



■ Sénégal	83%
Afrique sub-saharienne	68%
groupe "niveau de revenu moyen inférieur"	70%

### Gouvernement local

En pratique, les habitants de votre quartier peuvent exprimer leurs inquiétudes auprès des représentants du gouvernement local (% tout à fait d'accord ou d'accord)



■ Sénégal	86%
Afrique sub-saharienne	72%
groupe "niveau de revenu moyen inférieur"	74%

### Pétition

En pratique, les habitants de votre quartier peuvent se réunir librement avec d'autres afin d'attirer l'attention sur un problème ou signer une pétition (% tout à fait d'accord ou d'accord)



■ Sénégal	93%
Afrique sub-saharienne	82%
groupe "niveau de revenu moyen inférieur"	81%

### Consultation

Le gouvernement consulte-t-il bien les chefs des communautés avant de prendre une décision ? (% très bien ou bien)



■ Sénégal	32%
Afrique sub-saharienne	41%
groupe "niveau de revenu moyen inférieur"	43%



## Droit de pétition et participation citoyenne

### Parlement

En pratique, les habitants de votre quartier peuvent exprimer leurs inquiétudes auprès des membres du Parlement (% tout à fait d'accord ou d'accord)



	Hommes	Femmes
Sénégal	83%	83%
Afrique sub-saharienne	67%	68%
groupe "niveau de revenu moyen inférieur"	70%	69%

### Gouvernement local

En pratique, les habitants de votre quartier peuvent exprimer leurs inquiétudes auprès des représentants du gouvernement local (% tout à fait d'accord ou d'accord)



	Hommes	Femmes
Sénégal	86%	86%
Afrique sub-saharienne	72%	72%
groupe "niveau de revenu moyen inférieur"	74%	74%

### Pétition

En pratique, les habitants de votre quartier peuvent se réunir librement avec d'autres afin d'attirer l'attention sur un problème ou signer une pétition (% tout à fait d'accord ou d'accord)



	Hommes	Femmes
Sénégal	94%	92%
Afrique sub-saharienne	82%	82%
groupe "niveau de revenu moyen inférieur"	81%	80%

### Consultation

Le gouvernement consulte-t-il bien les chefs des communautés avant de prendre une décision ? (% très bien ou bien)



	Hommes	Femmes
Sénégal	32%	32%
Afrique sub-saharienne	42%	41%
groupe "niveau de revenu moyen inférieur"	43%	43%

## Le droit de pétition et la participation citoyenne : groupe par niveau de revenu



## Droit de pétition et participation citoyenne

### Parlement

En pratique, les habitants de votre quartier peuvent exprimer leurs inquiétudes auprès des membres du Parlement (% tout à fait d'accord ou d'accord)



	Low income	High income
Sénégal	83%	80%
Afrique sub-saharienne	67%	69%
groupe "niveau de revenu moyen inférieur"	69%	71%

### Gouvernement local

En pratique, les habitants de votre quartier peuvent exprimer leurs inquiétudes auprès des représentants du gouvernement local (% tout à fait d'accord ou d'accord)



	Low income	High income
Sénégal	86%	83%
Afrique sub-saharienne	72%	73%
groupe "niveau de revenu moyen inférieur"	73%	73%

### Pétition

En pratique, les habitants de votre quartier peuvent se réunir librement avec d'autres afin d'attirer l'attention sur un problème ou signer une pétition (% tout à fait d'accord ou d'accord)



	Low income	High income
Sénégal	94%	87%
Afrique sub-saharienne	82%	81%
groupe "niveau de revenu moyen inférieur"	80%	82%

### Consultation

Le gouvernement consulte-t-il bien les chefs des communautés avant de prendre une décision ? (% très bien ou bien)



	Low income	High income
Sénégal	38%	23%
Afrique sub-saharienne	42%	40%
groupe "niveau de revenu moyen inférieur"	44%	43%

## Facteur 4 : Droits fondamentaux

Dans le domaine des droits fondamentaux, le Sénégal fait mieux que ses pairs régionaux et de groupe de revenu, en se classant second parmi les pays d'Afrique subsaharienne et les pays à revenu moyen inférieur.

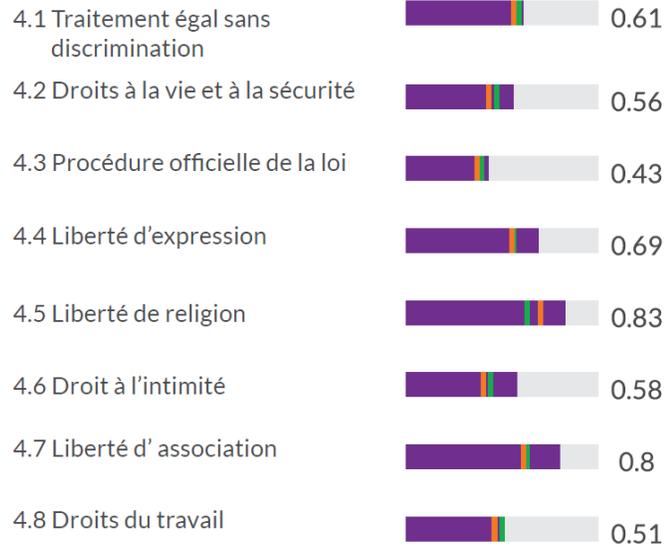
Facteur 4 : Droits fondamentaux	Sénégal
Score	.63
Classement général	39/99
Classement dans l'Afrique subsaharienne	2/18
Classement dans le groupe à revenu moyen inférieur	2/24

### Discrimination : Perception

Face à la police, les personnes pauvres sont considérées comme le groupe le plus désavantagé, suivi par les étrangers et les femmes.

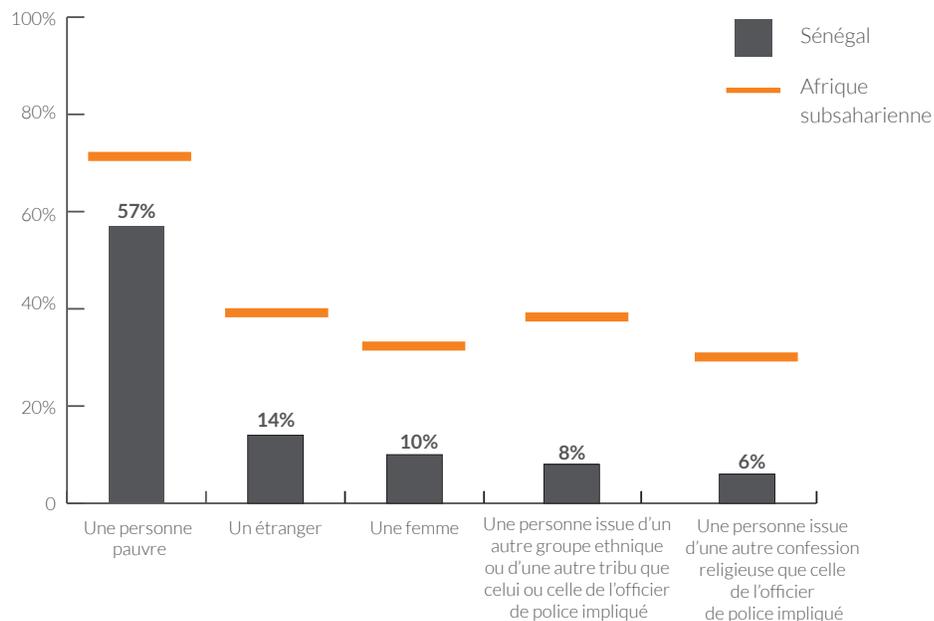


### Droits fondamentaux



### Discrimination: Perception

Imaginez que la police locale détienne deux personnes toutes deux suspectées d'avoir commis un crime. Selon vous, laquelle des caractéristiques suivantes placerait l'un des deux à son **désavantage** ? Le suspect est :



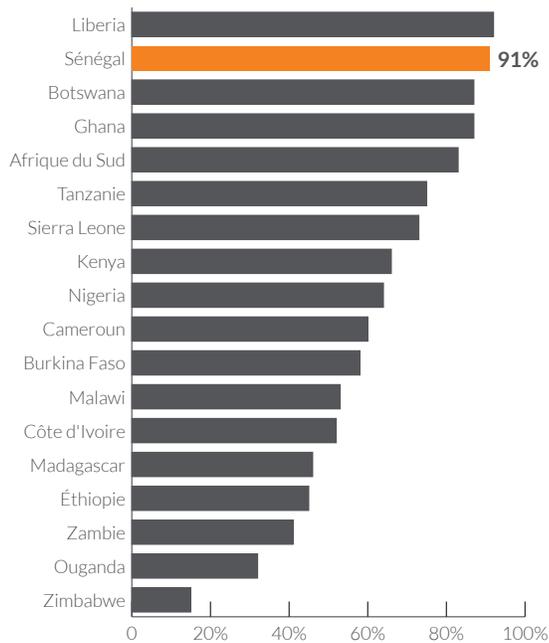
## Liberté politique et liberté des médias : Perception

91 % des personnes au Sénégal pensent qu'elles peuvent librement exprimer leurs opinions contre le gouvernement et 85 % des personnes pensent que les médias peuvent librement exprimer leurs opinions contre la politique et les actions du gouvernement sans craindre de représailles. Ces deux chiffres sont à la deuxième place en Afrique subsaharienne.

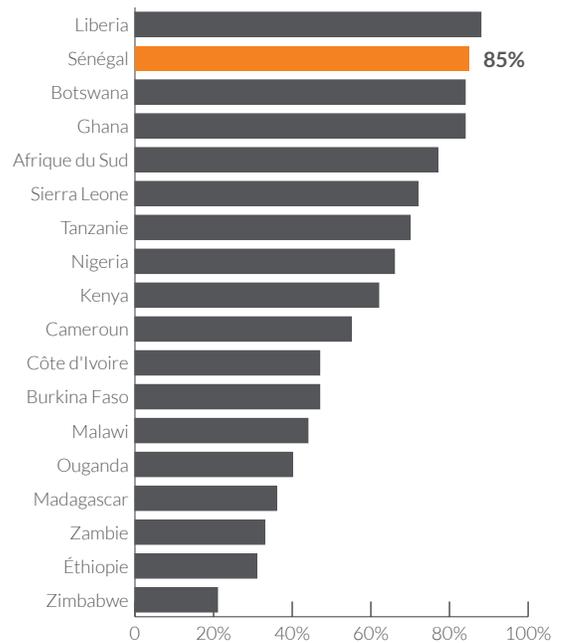
Dans votre pays, les gens peuvent exprimer librement leurs opinions contre le gouvernement.

Dans votre pays, les médias (télévisions, radio, journaux) peuvent exprimer librement leurs opinions contre la politique et les actions du gouvernement sans craindre de représailles.

% D'ACCORD / TOUT À FAIT D'ACCORD



% D'ACCORD / TOUT À FAIT D'ACCORD



## Facteur 5 : Ordre et sécurité

Dans le domaine de l'ordre et de la sécurité, le Sénégal se classe 69e au niveau mondial et 7e sur les 18 pays de la région d'Afrique subsaharienne.

La justice d'auto-défense semble être un problème au Sénégal.

Facteur 5 : Ordre et sécurité	Sénégal
Score	.67
Classement général	69/99
Classement dans l'Afrique subsaharienne	7/18
Classement dans le groupe à revenu moyen inférieur	14/24



### Ordre et sécurité

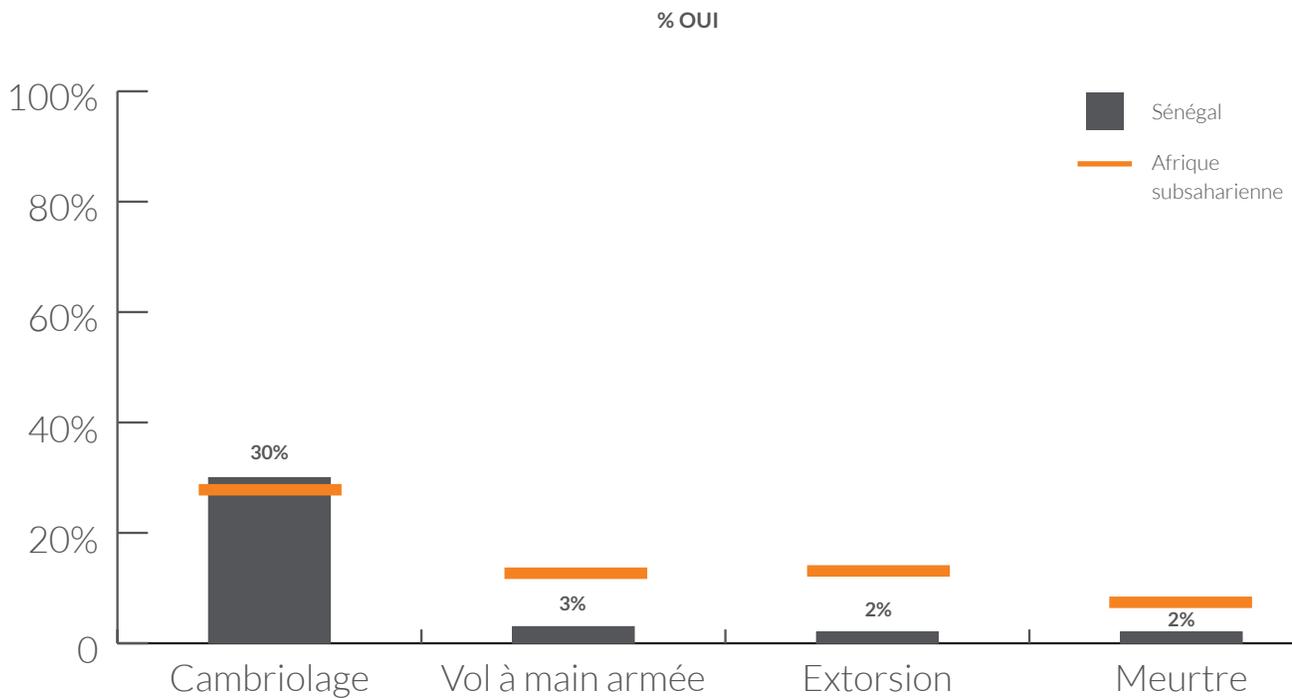


### Crime : Expérience

Le Sénégal a un niveau de cambriolage supérieur à la moyenne en Afrique subsaharienne. Les niveaux des trois autres délits mesurés sont inférieurs à la moyenne dans la région.

### Crime : Expérience

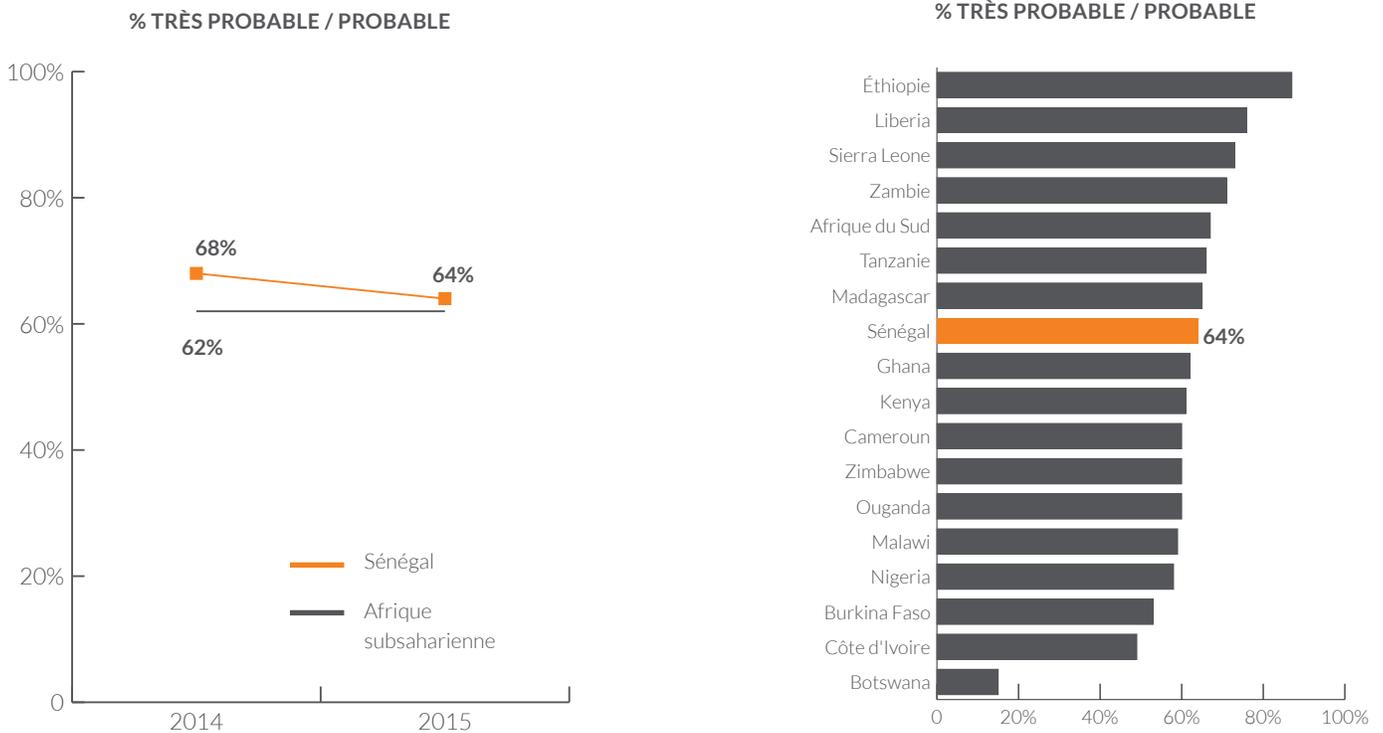
Au cours des trois dernières années, avez-vous ou quelqu'un vivant dans votre foyer a-t-il été victime de :



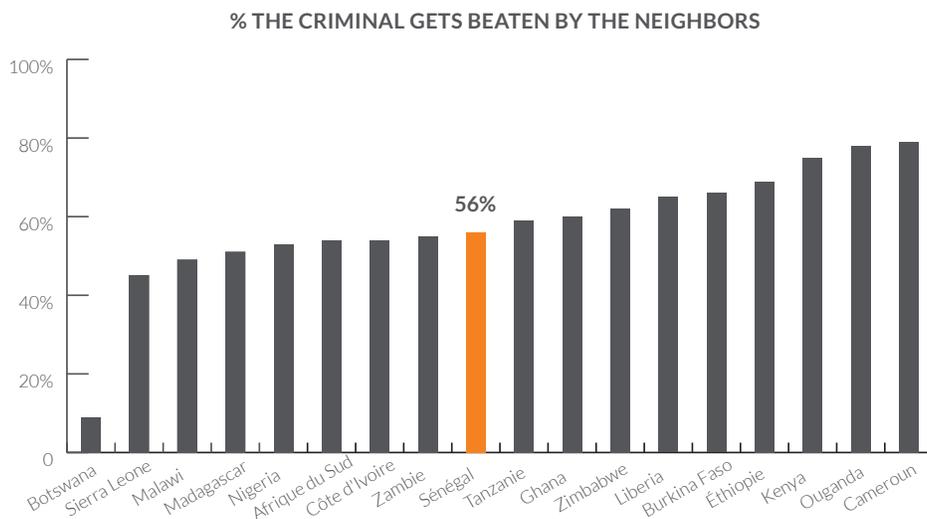
## Violence pour résoudre les conflits : Perception

L'usage de la violence pour résoudre les conflits est perçu comme un problème au Sénégal. 64 % des Sénégalais pensent que si quelqu'un entre en conflit avec un voisin, l'une ou les deux parties auront recours à la violence dans le processus de résolution du conflit. Ceci constitue une diminution de 4 % par rapport à 2014, mais reste supérieur à la moyenne sur la région de l'Afrique subsaharienne. De la même façon, 56 % des Sénégalais pensent que si un criminel est capturé par des voisins après avoir commis un crime sérieux, il sera plus probablement battu par ces voisins que remis indemne à la police.

Supposons que quelqu'un du quartier ait un conflit avec un autre résident. Quelle est la probabilité que l'une ou les deux parties aient recours à la violence dans le processus de résolution du conflit ?



Supposons qu'un criminel soit appréhendé par vos voisins après avoir commis un crime sérieux. Quelle issue est la plus probable : le criminel sera battu par vos voisins ou le criminel sera remis aux autorités, indemne ?



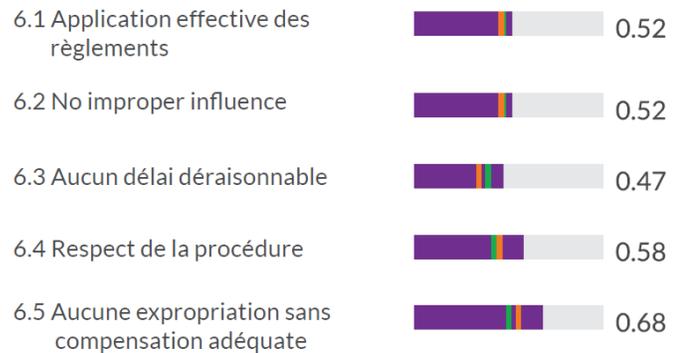
## Facteur 6 : Application des règlements

Dans la domaine de l'application des règlements, le Sénégal se classe au 33e dans le monde, 2e par rapport à ses voisins régionaux et 2e dans le groupe des pays à revenu moyen inférieur.

Facteur 6 : Application des règlements	Sénégal
Score	.55
Classement général	33/99
Classement en Afrique subsaharienne	2/18
Classement dans le groupe à revenu moyen inférieur	2/24



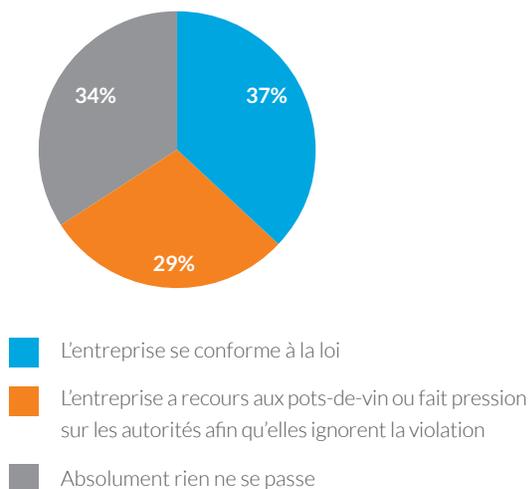
### Application des règlements



## Application de la réglementation : perception et représentation

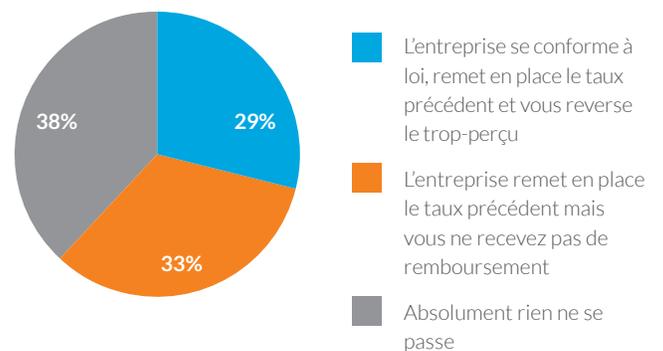
37% des Sénégalais pensent que si une entreprise pollueait une rivière au-delà des niveaux autorisés, elle serait obligée de se soumettre à la loi. 63% des Sénégalais pensent qu'une entreprise pourrait continuer à exercer hors des cadres établis par la loi soit parce que la loi ne serait pas appliquée, soit en ayant recours aux pots-de-vin.

Dans l'hypothèse où l'Autorité de protection de l'environnement au Sénégal découvre un site industriel qui pollue une rivière au-delà des niveaux autorisés légalement, quelles sont les conséquences les plus probables ?



29% des Sénégalais pensent que si une compagnie d'électricité surfacturait par erreur un foyer, elle se conformerait à la loi et reverserait le trop-perçu. 71% pensent quant à eux que le foyer ne serait jamais remboursé.

Imaginons qu'un jour le fournisseur d'électricité vous facture un taux excédant celui établi par votre contrat. Après vous être plaint auprès de l'entreprise, un de ses représentants vous confirme qu'il y a eu une erreur et vous assure que le problème sera résolu. Cependant, afin de ne pas subir une coupure d'électricité, le représentant vous conseille de payer le « mauvais » montant avant d'obtenir le reversement du trop-perçu. Vous suivez ses conseils et procédez ainsi. Le mois suivant, vous recevez une autre facture indiquant à nouveau le mauvais taux mais toujours pas de remboursement. Vous décidez alors de déposer une plainte avec l'appui de l'Agence nationale de protection des consommateurs. Quelles sont les suites les plus probables ?



## Facteur 7 : Justice civile

La justice civile du Sénégal se classe 39e au niveau mondial et 3e parmi son groupe de revenu.

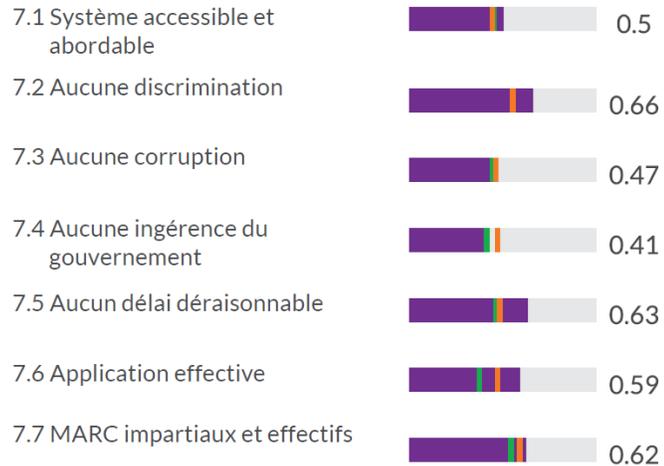
Le Sénégal connaît de bons résultats dans les domaines de l'absence de discrimination et de délais déraisonnables. Cependant, le niveau de corruption et l'ingérence du gouvernement restent des sujets de préoccupation au Sénégal.

Facteur 7 : Justice civile	Sénégal
Score	.55
Classement général	39/99
Classement en Afrique subsaharienne	4/18
Classement dans le groupe à revenu moyen inférieur	3/24

### Justice : Expérience

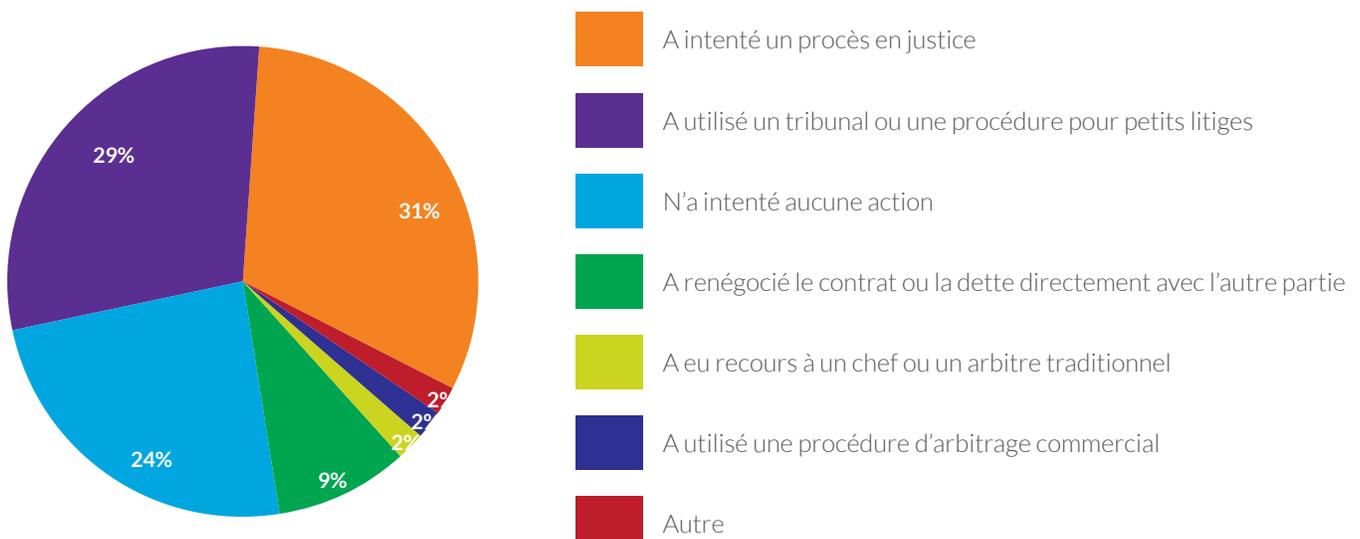
Au cas où ils ont été confrontés à une dette impayée ou un contrat non rempli, près de deux tiers des Sénégalais ont intenté un procès au tribunal ou eu recours à un tribunal ou une procédure pour petits litiges. Un quart des participants n'ont intenté aucune action pour résoudre le conflit.

### Justice civile



### Justice : Expérience

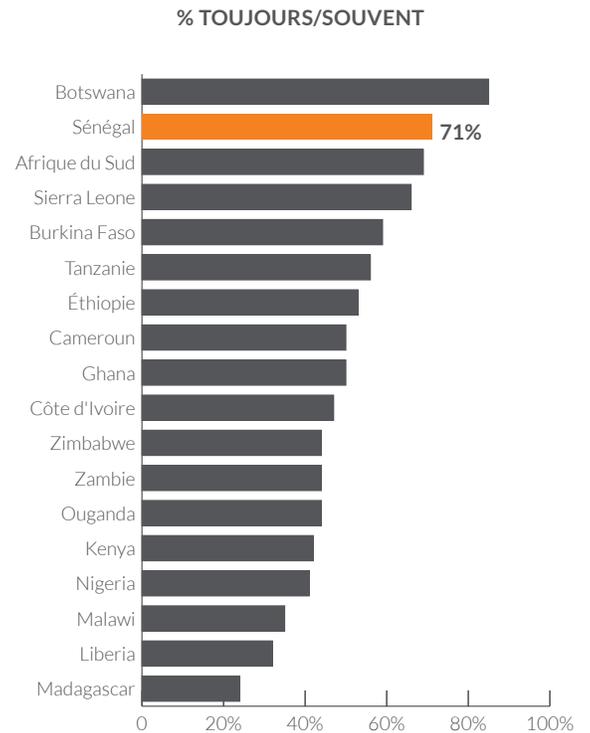
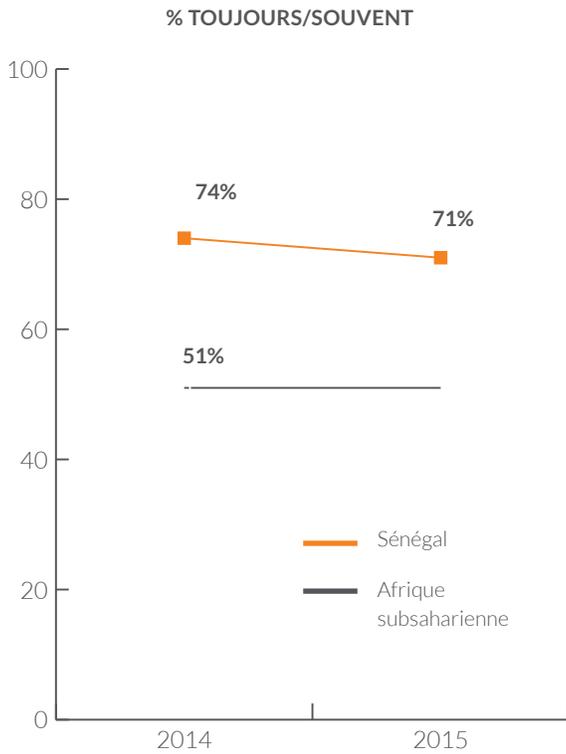
Lequel des mécanismes suivants a-t-il été utilisé pour résoudre le conflit ?



## Justice: Perception

Près des deux tiers (71 %) des participants pensent que les tribunaux sénégalais garantissent « toujours ou souvent » un procès équitable à tout le monde. Ceci représente une diminution de 3 % de 2014 à 2015. Toutefois, les réponses au Sénégal sont au dessus de la moyenne, comparées à d'autres pays d'Afrique subsaharienne.

Les tribunaux de votre pays garantissent à tous un procès juste



## Facteur 8 : Justice criminelle

En ce qui concerne la justice criminelle, le Sénégal se classe 54e sur les 99 pays, est en ligne avec ses voisins régionaux et se classe 7e sur 24 au sein du groupe des pays à revenu moyen inférieur.

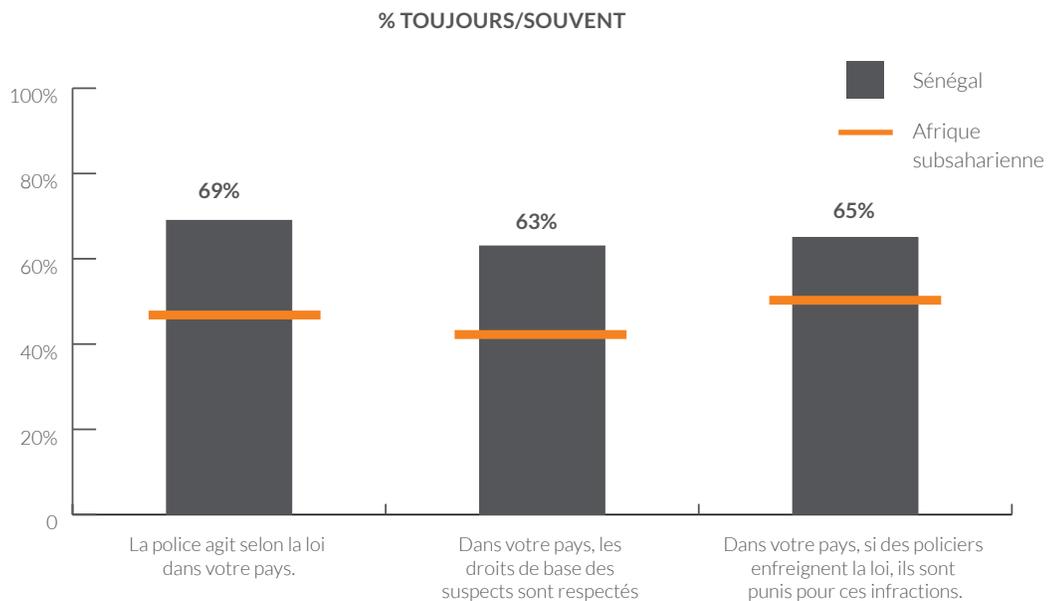
Un système pénitencier inefficace, la discrimination et l'ingérence du gouvernement dans le système de la justice criminelle restent des domaines préoccupants au Sénégal.

### Efficacité de la police : Perception

Plus des deux tiers (69 %) des Sénégalais pensent que les forces de police agissent selon la loi. 63 % des participants pensent que les droits de base des suspects sont respectés par la police. 65 % des participants pensent que les membres de la police sont punis s'ils enfreignent la loi. Ces chiffres sont au-dessus de la moyenne comparés aux autres pays en voie de développement en Afrique subsaharienne.

### Efficacité de la police : Perception

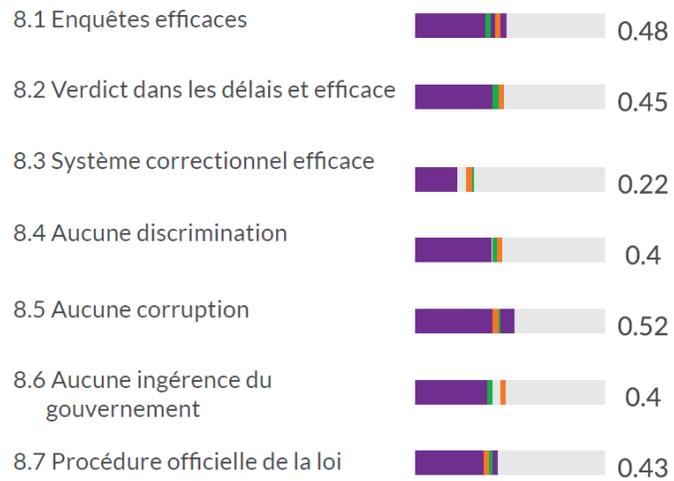
Quand on parle aux gens de leur gouvernement local, on note souvent des différences importantes dans la façon dont le gouvernement, la police et les tribunaux font leur travail. Veuillez me dire la fréquence où vous diriez que :



Facteur 8 : Justice criminelle	Sénégal
Score	.42
Classement général	54/99
Classement en Afrique subsaharienne	7/18
Classement dans le groupe à revenu moyen inférieur	7/24

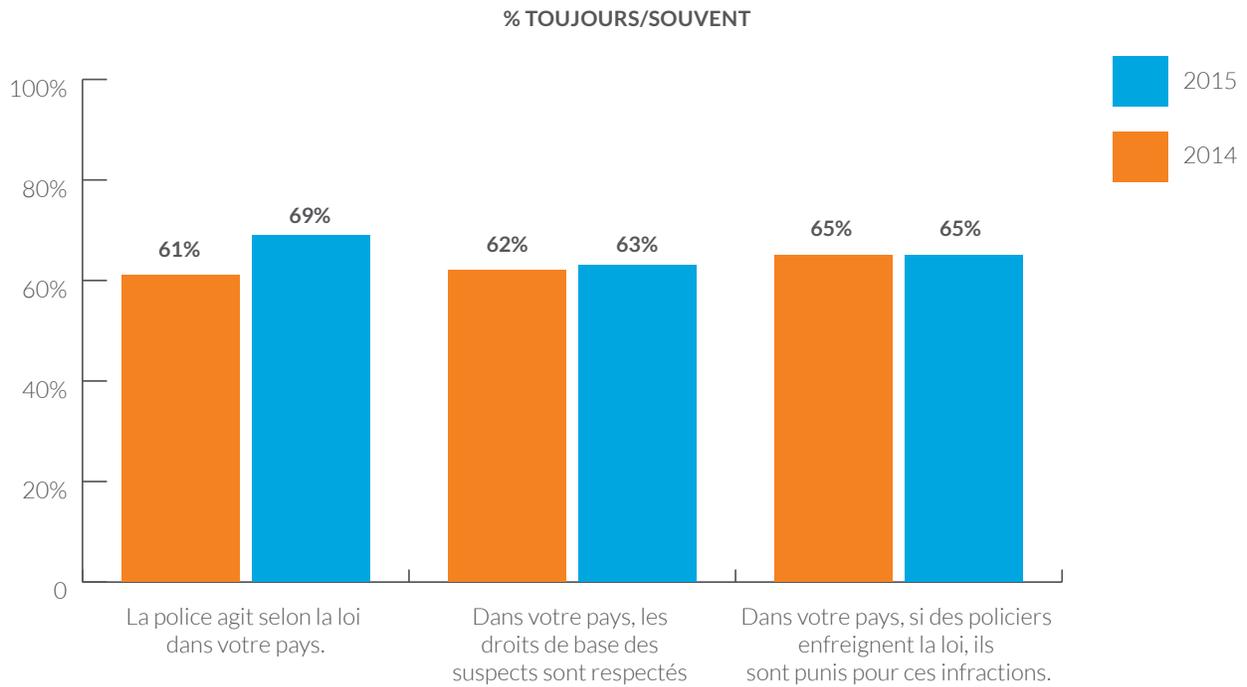


### Justice criminelle



## Perception de l'efficacité de la police sur la durée

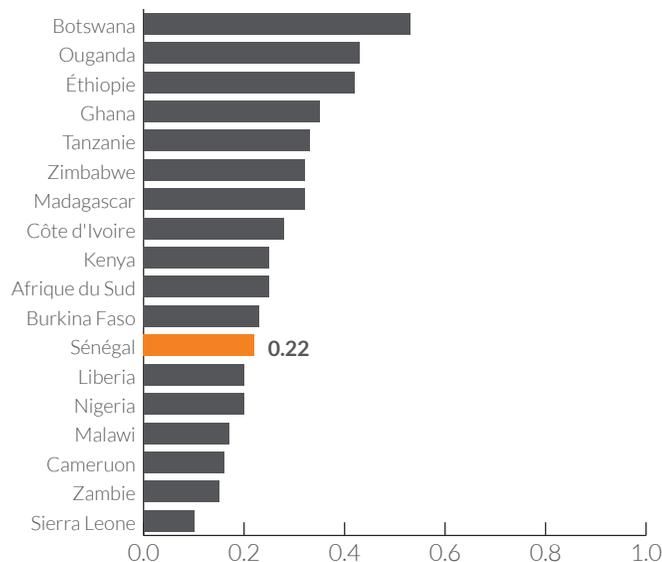
La perception de l'efficacité de la police sénégalaise est restée à peu près la même de 2014 à 2015.



## Perception du système correctionnel

Quand on les interroge sur leurs perceptions de l'efficacité du système correctionnel (c.-à-d. conditions d'incarcération, récidivisme et sécurité), les avocats de justice criminelle au Sénégal ont un avis largement négatif, plaçant le Sénégal au 12e rang des 18 pays d'Afrique subsaharienne.

### SYSTÈME CORRECTIONNEL EFFICACE : SCORE DE L'INDICE (1 = MEILLEUR SCORE)





**World Justice  
Project**

**Washington, DC office**  
1025 Vermont Avenue NW, #1200  
Washington, D.C. 20005 USA  
202.407.9330

**Seattle, WA office**  
1411 Fourth Avenue, #920  
Seattle, WA 98101 USA  
206.792.7676

[worldjusticeproject.org](http://worldjusticeproject.org)  
[facebook.com/World-Justice-Project](https://facebook.com/World-Justice-Project)  
[twitter.com/WJP](https://twitter.com/WJP)